

# Chauffe-eau électrique et pompe à chaleur 'Hybrid W100', pour montage mural



domotec

**Cher client,**

Nous tenons à vous remercier d'avoir opté pour notre chauffe-eau pompe à chaleur combiné 'Hybrid'.

Nous espérons que cet appareil saura répondre entièrement à vos attentes et vous rendra de nombreuses années de bons services, tout en vous permettant de réaliser un maximum d'économies d'énergie.

Notre groupe d'entreprises consacre beaucoup de temps, d'énergie et de moyens financiers au développement de solutions innovantes qui favorisent autant que possible un haut potentiel d'économies d'énergie réalisé dans les produits-mêmes.

Votre choix révèle une conscience aigüe et une grande attention quant aux possibilités de réduire la consommation d'énergie, elle-même en rapport direct avec les problèmes environnementaux. Notre engagement sans relâche dans le développement de produits innovants et efficaces, et votre comportement responsable dans l'utilisation raisonnable et rationnelle de l'énergie, peuvent ainsi contribuer activement à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Veuillez conserver soigneusement ce manuel. Il a été conçu pour vous informer et vous fournir des indications et des conseils utiles pour l'emploi correct et le bon entretien de l'appareil. Notre service technique à la clientèle, tout proche de chez vous, se tient en tout temps à votre disposition.

**Introduction**

Ce manuel s'adresse aussi bien à l'installateur qu'au client, qui devront mettre en place l'appareil, respectivement s'en servir. Un éventuel non-respect des instructions figurant dans le présent manuel entraînerait l'annulation de la garantie.

Ce mode d'emploi et d'entretien constitue une partie intégrante essentielle du produit. Veuillez le conserver soigneusement, car il doit toujours être à portée de main près de l'appareil. Cela vaut également pour le cas où l'appareil serait confié à un autre propriétaire ou utilisateur, et/ou s'il était transféré dans un autre emplacement et intégré à une autre installation.

En vue d'une utilisation correcte et sûre de l'appareil, l'installateur et l'utilisateur sont priés de lire attentivement les instructions et indications figurant dans le présent manuel, dans les sections respectives leur étant destinées, car celles-ci contiennent des informations importantes concernant la sécurité sur le plan de l'installation, de l'utilisation et de la maintenance.

Le présent manuel est divisé en quatre sections principales :

- **CONSIGNES DE SÉCURITÉ**  
Cette section contient toutes les indications à respecter en matière de sécurité.
- **INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
Cette section contient toutes les informations générales utiles relatives à la description du chauffe-eau et à ses caractéristiques techniques, ainsi que des informations sur l'utilisation des symboles et icônes, des unités de mesure et des termes techniques. Vous y trouverez également les données techniques et les dimensions du chauffe-eau.
- **REMARQUES TECHNIQUES À L'ATTENTION DE L'INSTALLATEUR**  
Cette section est destinée au personnel qualifié chargé de l'installation. Elle contient toutes les instructions et prescriptions que le personnel professionnel et qualifié doit respecter pour une exécution optimale de l'installation.
- **INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR L'UTILISATEUR**  
Cette section s'adresse à l'utilisateur et contient toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil ainsi qu'aux vérifications périodiques et à l'entretien.

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>		Pages
<b>1</b>	<b>CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ</b>	<b>4-5</b>
<b>2</b>	<b>CONSIGNES SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ</b>	<b>5-11</b>
2.1.	DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	5-8
2.2.	INSTRUCTIONS ET NORMES TECHNIQUES	9
2.3.	DOMAINES D'UTILISATION	9
2.4.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	9
2.5.	LIVRAISON, CONDITIONNEMENT ET ACCESSOIRES	10
2.6.	CERTIFICATIONS DU PRODUIT	10
2.7.	TRANSPORT ET MANIEMENT	10-11
2.8.	SIGNALÉTIQUE DE L'APPAREIL	11
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION DE L'APPAREIL</b>	<b>12-16</b>
3.1.1.	DIMENSIONS	12
3.1.2.	COMPOSANTS FONDAMENTAUX	13
3.2.	DONNÉES TECHNIQUES	14-15
3.3.	SCHÉMA ÉLECTRIQUE	16
<b>4</b>	<b>INDICATIONS</b>	<b>17</b>
4.1.	QUALIFICATION DE L'INSTALLATEUR	17
4.2.	UTILISATION DES INSTRUCTIONS	17
<b>5</b>	<b>INSTALLATION</b>	<b>17-20</b>
5.1	MISE EN PLACE DU PRODUIT	17-18
5.2.	BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	19
5.3.	RACCORDEMENT À L'EAU	19-20
5.4.	ÉVACUATION DE L'EAU DE CONDENSATION	20
<b>6</b>	<b>INDICATIONS ET CONSIGNES</b>	<b>20-22</b>
6.1.	MISE EN SERVICE	20
6.2.	RECOMMANDATIONS	21
6.3.	RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉVENTION DE LA PROLIFÉRATION DES LÉGIONELLES	21-22
<b>7</b>	<b>INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION</b>	<b>22-32</b>
7.1.	DESCRIPTION DU PANNEAU DE COMMANDE	22-23
7.2.	MISE EN ROUTE ET ARRÊT DU CHAUFFE-EAU	23-24
7.3.	RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU	24
7.4.	MODES DE FONCTIONNEMENT	24-25
7.5.	FONCTION NIGHT	25
7.6.	FONCTION COOLING	26
7.7.	ALERTE DE TROP-PLEIN DE L'EAU DE CONDENSATION	26
7.8.	RÉGLAGE DE L'HORLOGE INTERNE	27
7.9.	MENU D'INFORMATION	27-28
7.10.	MENU DE L'INSTALLATEUR	28-29
7.11.	PROTECTION CONTRE LES LÉGIONELLES PAR DÉSINFECTION THERMIQUE DE L'EAU (FONCTION POUVANT ÊTRE ACTIVÉE ET RÉGLÉE DANS LE MENU D'INSTALLATION)	30
7.12.	RÉGLAGES D'USINE	30
7.13.	PROTECTION ANTIGEL	31
7.14.	DÉGIVRAGE ('DEFROST')	31
7.15.	ERREURS / DÉRANGEMENTS	31-32
<b>8</b>	<b>INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE</b>	<b>33-39</b>
8.1.	VIDANGE DE L'APPAREIL	33
8.2.	MAINTENANCE PÉRIODIQUE	33
8.3.	SOLUTION DU PROBLÈME	34-35
8.4.	ENTRETIEN PÉRIODIQUE INCOMBANT À L'UTILISATEUR	35
8.5.	ÉLIMINATION DU CHAUFFE-EAU ARRIVÉ EN FIN DE VIE	35
<b>9</b>	<b>GUIDE WIFI</b>	<b>36</b>
9.1	CONFIGURATION WIFI & ENREGISTREMENT DU PRODUIT	37-38

**1. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ****ATTENTION !**

**Ce mode d'emploi et d'entretien constitue une partie intégrante essentielle de l'appareil. Veuillez le conserver soigneusement, car il doit toujours être à portée de main près de l'appareil. Cela vaut également pour le cas où l'appareil serait confié à un autre propriétaire ou utilisateur, et/ou s'il était transféré dans un autre emplacement et intégré à une autre installation.**

**Avant d'utiliser l'appareil, veuillez lire attentivement les indications figurant dans ce mode d'emploi et d'entretien. Vous y trouverez des informations importantes concernant les mesures de sécurité à appliquer durant l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil.**

L'installation et la mise en service de l'appareil doivent être effectuées par un personnel qualifié, et en conformité avec les prescriptions d'installation nationales en vigueur, ainsi qu'avec les éventuelles prescriptions des autorités locales et des services de santé compétents. Avant d'intervenir sur les borniers, déconnecter tous les circuits électriques.

**Il n'est pas permis** d'employer cet appareil à d'autres fins que celles indiquées ici. Le fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages causés par le non-respect des consignes de ce mode d'emploi et d'entretien, une utilisation incorrecte ou une manipulation non conforme.

Une installation incorrecte peut entraîner des dommages aux personnes, aux animaux ou aux objets, dommages dont le fabricant ne saurait être tenu responsable.

Ne conservez pas les matériaux d'emballage tels que les agrafes, les sacs en plastique, les mousses, etc. à portée de main des enfants ; cela pourrait représenter un danger important.

L'appareil peut être utilisé par des enfants à partir de l'âge de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou ne disposant pas d'une expérience ou de connaissances suffisantes, à condition que cela se fasse sous surveillance ou après que les personnes en question aient reçu des instructions appropriées concernant l'utilisation en toute sécurité, ainsi que la compréhension des risques associés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et les travaux d'entretien incombant à l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans une surveillance adéquate.

L'appareil **ne doit pas** être réglé, manié ou touché par une personne pieds-nus ou avec des parties du corps mouillées.

Les éventuelles réparations, les travaux d'entretien, les raccordements hydrauliques et électriques ne peuvent être effectués que par des techniciens qualifiés et en employant exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non-respect des consignes figurant ci-dessus peut compromettre la sécurité et dégraderait le fabricant de toute responsabilité.

La température de l'eau chaude est réglée par un thermostat de service qui fait également office de dispositif de sécurité réarmable afin d'éviter toute augmentation dangereuse de la température.

Le raccordement électrique doit être effectué conformément aux instructions du paragraphe correspondant.

L'utilisation d'un dispositif de protection contre les surpressions adapté sur la conduite d'arrivée d'eau de l'appareil est obligatoire. Il ne doit pas être dérégulé suite à une intervention personnelle et doit être enclenché à intervalles réguliers afin d'éliminer tous les dépôts de calcaire et pour permettre de s'assurer qu'il n'est pas obstrué. Dans les pays qui ont adopté la norme européenne EN 1487, une vanne de sécurité conforme à cette norme doit être installée sur la conduite d'arrivée d'eau de l'appareil ; le dispositif ne doit pas dépasser 6 bars et doit inclure une vanne d'arrêt, un clapet anti-retour, une soupape de sécurité et un robinet de vidange.

Quelques gouttelettes s'écoulant de la vanne de sécurité durant les phases de chauffe représentent un phénomène tout à fait normal. C'est la raison pour laquelle l'écoulement, qui doit cependant toujours être ouvert à l'atmosphère, doit être raccordé à un tuyau d'évacuation disposé en pente constante et installé dans un endroit à l'abri du gel. Il est recommandé de raccorder au même tuyau la conduite d'évacuation de l'eau de condensation au moyen du raccord prévu à cet effet.

L'appareil doit impérativement être vidé s'il reste inutilisé dans un local exposé au gel et/ou s'il n'est pas utilisé durant une longue période. Effectuer la vidange conformément aux indications figurant au chapitre consacré à cette opération.

Une eau chaude qui s'écoule des robinets à une température supérieure à 50°C peut provoquer directement de graves brûlures. Les enfants, les personnes âgées et les handicapés sont particulièrement exposés à de tels risques de brûlures. C'est pourquoi nous recommandons l'utilisation d'un mitigeur thermostatique, à placer sur le tuyau de sortie d'eau de l'appareil (identifié par l'anneau rouge).

Ne conservez pas d'objets inflammables en contact avec l'appareil ou à proximité de celui-ci.

## 2. CONSIGNES SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ

### Signification des symboles employés

Concernant la sécurité en termes d'installation et d'utilisation, certains symboles sont utilisés pour mettre encore davantage en évidence les avertissements relatifs aux risques respectifs. La signification de ces symboles est décrite dans le tableau ci-après.

Symbole	Signification
	<b>Dommages corporels !</b> Le non-respect de cette consigne peut occasionner des blessures corporelles graves, voire mortelles dans certaines circonstances.
	Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages, voire, dans certaines circonstances, de graves dommages aux <b>objets, aux plantes ou aux animaux.</b>
	Obligation de respecter les normes de sécurité générales et spécifiques au produit.

### 2.1. Directives en matière de sécurité

**Protéger les tuyaux et les câbles de connexion de telle manière à pouvoir prévenir leur endommagement.**



Électrocution par contact avec des conducteurs sous tension.



Risque d'inondations provoquées par de l'eau s'échappant de conduites endommagées.

**Il convient de s'assurer que le lieu d'installation et les installations auxquelles l'appareil est raccordé sont conformes aux dispositions s'appliquant à ce type de produit.**



Électrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.



Dommages à l'appareil résultant de conditions de fonctionnement inadéquates.

**Utiliser des outils appropriés et adaptés à l'usage prévu (veiller en particulier à ce qu'ils ne soient pas endommagés et à ce qu'ils soient munis de poignées intactes et correctement fixées) ; les employer correctement, les protéger contre les chutes et les remettre en place après usage.**



Dommages corporels dus à la projection d'éclats et de fragments, à l'inhalation de poussières, aux impacts, aux coupures et aux blessures par perforation ou par abrasion.



Dommages causés à l'appareil ou aux éléments environnants par rebondissement d'éclats, des chocs ou des incisions.

**Il convient d'utiliser des outils électriques appropriés et adaptés à l'usage prévu. L'outillage doit être utilisé correctement, protégé contre les chutes, éteint après utilisation et remis à sa place. Il convient par ailleurs de veiller à ce que le câble d'alimentation des outils n'entrave pas le passage.**



Dommages corporels dus à la projection d'éclats et de fragments, à l'inhalation de poussières, aux impacts, aux coupures et aux blessures par perforation ou par abrasion.



Dommages causés à l'appareil ou aux éléments environnants par rebondissement d'éclats, des chocs ou des incisions.

**Les dépôts de calcaire doivent être éliminés conformément aux instructions figurant sur la carte de sécurité du produit utilisé. Pour cela, aérez la pièce, portez des vêtements de protection, ne mélangez pas différents produits et protégez l'appareil ainsi que les objets environnants.**



Dommages corporels par contact d'acides avec la peau ou les yeux, inhalation ou ingestion de substances chimiques nocives.



Dommages causés à l'appareil ou aux éléments environnants suite à une corrosion occasionnée par des substances acides.

**Il convient de s'assurer que les échelles portables sont installées de manière sûre et solide, qu'elles présentent une stabilité appropriée, que les marches ou les échelons sont intacts et non glissants, que les échelles ne sont pas déplacées lorsque quelqu'un s'y trouve et que quelqu'un est présent pour en assurer la surveillance.**



Dommages corporels dus à une chute, à des coupures ou à des écrasements (échelles pliables en métal léger !).

**Il faut s'assurer que le lieu de travail remplit les conditions nécessaires (hygiéniques et sanitaires) en termes d'éclairage approprié, d'aération et de capacité de charge des structures.**



Blessures résultant de chocs, trébuchements etc.

**Porter des vêtements de protection et des équipements de protection individuelle adéquats durant les travaux.**



Dommages corporels dus à l'électrocution, à la projection d'éclats et de particules, à l'inhalation de poussières, aux impacts, aux coupures, aux perforations, aux abrasions, au bruit, aux vibrations.

**Lors des travaux effectués à l'intérieur de l'appareil, il convient de procéder avec précaution afin d'éviter de se heurter aux endroits pointus ou coupants.**



Dommmages corporels dus à des coupures, des perforations ou des abrasions.

**Avant de travailler sur des parties de l'appareil susceptibles de contenir de l'eau chaude, il faut les vider à l'aide des vannes correspondantes.**



Dommmages corporels par brûlures.

**Les raccordements électriques doivent être effectués avec des câbles de section appropriée.**



Incendie dû à une surchauffe provoquée par le passage du courant dans des câbles sous-dimensionnés.

**L'appareil et la zone à proximité immédiate du lieu de travail doivent être protégés par un matériel approprié.**



Dommmages causés à l'appareil ou aux éléments environnants par le rebondissement d'éclats, des chocs ou des incisions.

**L'appareil doit être manipulé avec la protection et les précautions requises. En cas de levage de charges par une grue ou un palan, s'assurer que ceux-ci ont la capacité de charge nécessaire pour le poids et la manutention ; la charge doit être correctement arrimée au moyen de sangles. Des câbles doivent être installés afin de pouvoir contrôler les oscillations et les balancements latéraux ; le levage de la charge doit être surveillé depuis un endroit approprié permettant de voir toute la zone ; en outre, aucune personne non impliquée directement dans la manoeuvre ne doit être autorisée à circuler ou à se tenir à proximité lors de cette manipulation.**



Dommmages causés à l'appareil ou aux éléments environnants par des chocs, des collisions, des incisions ou des écrasements.

**Le matériel et les équipements doivent être manipulés de manière à garantir une liberté de mouvement sûre et sans entrave ; éviter les empilements, car ils pourraient s'effondrer.**



Dommmages causés à l'appareil ou aux éléments environnants par des chocs, des collisions, des incisions ou des écrasements.

**Après une intervention de maintenance, toutes les fonctions de sécurité et de contrôle doivent être rétablies, et leur bon fonctionnement doit être vérifié avant que l'appareil ne soit remis en service.**



Endommagement ou blocage de l'appareil suite à un fonctionnement incontrôlé.

**Ne pas effectuer de travaux qui nécessiteraient de retirer l'appareil de son lieu d'installation ou de le séparer de l'installation à laquelle il est intégré.**



Électrocution par contact avec des éléments sous tension.



Risque d'inondation provoquée par de l'eau s'échappant de conduites démontées.

**Ne pas laisser d'objets placés sur l'appareil.**



Dommmages corporels dus à la chute d'objets occasionnée par les vibrations.



Endommagement de l'appareil ou d'éléments placés en dessous en cas de chute d'objets occasionnée par des vibrations.

**Ne pas monter sur l'appareil.**

Dommages corporels en cas de chute ou de basculement de l'appareil.



Endommagement de l'appareil ou d'éléments placés en dessous suite à une chute de l'appareil s'étant détaché de sa fixation.

**Ne pas effectuer de travaux qui nécessiteraient de démonter l'appareil.**

Électrocution par contact avec des éléments sous tension.  
Dommages corporels dus à des brûlures causées par des pièces très chaudes ou à des blessures provoquées par des arêtes vives ou des pièces pointues.

**Le câble d'alimentation électrique ne doit pas être endommagé.**

Électrocution due à des câbles sous tension laissés à l'air libre.

**Ne pas monter sur des chaises, tabourets, échelles ou supports instables pour nettoyer l'appareil.**

Dommages corporels dus à une chute, à des coupures ou à des écrasements (échelles pliables en métal léger).

**Toujours éteindre l'appareil avant de procéder à son nettoyage, débrancher la fiche secteur et placer l'interrupteur extérieur sur position « OFF ».**

Électrocution par contact avec des éléments sous tension.

**Ne pas utiliser l'appareil à des fins autres qu'un usage domestique normal.**

Endommagement de l'appareil suite à une sollicitation excessive. Endommagement des pièces traitées de manière inappropriée.

**L'appareil ne doit pas être utilisé par des enfants ou des personnes inexpérimentées.**

Endommagement de l'appareil en raison d'une utilisation non conforme.

**Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de produits de nettoyage agressifs pour nettoyer l'appareil.**

Endommagement des pièces en plastique ou des enduits de peinture.

**Ne pas placer d'objets et/ou d'autres appareils sous le chauffe-eau.**

Risque d'endommagement suite à une éventuelle fuite d'eau.

**Ne pas boire l'eau de condensation.**

Dommages corporels par intoxication.

## 2.2. INSTRUCTIONS ET NORMES TECHNIQUES

L'installation incombe à l'acheteur et doit être effectuée exclusivement par un personnel qualifié, dans le respect des réglementations nationales en vigueur en matière d'installation, ainsi que des éventuelles réglementations édictées par les autorités locales et sanitaires, et en se conformant aux instructions spécifiques émises par le fabricant et mentionnées dans le présent manuel.

Le fabricant est responsable de la conformité de son propre produit aux directives, lois et normes de conception pouvant lui être appliquées au moment de la mise sur le marché du produit. La connaissance et le respect des dispositions légales et des normes techniques relatives à la planification des installations, à la mise en place du produit, ainsi qu'à son exploitation et à sa maintenance, relèvent de la seule responsabilité du planificateur, de l'installateur ou de l'utilisateur, en fonction de leur domaines respectifs de compétence et de responsabilité. Les lois, règlements ou règles techniques mentionnés dans le présent manuel ne le sont qu'à titre informatif. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions et de nouveaux règlements, ou la modification de ceux qui sont en vigueur, ne créeraient aucune nouvelle obligation de la part du fabricant vis-à-vis de tiers. Il est impératif que le réseau d'alimentation électrique auquel l'appareil est raccordé soit conforme à la norme EN 50 160 (sous peine d'annulation de la garantie). Pour une installation sur le territoire français, s'assurer que l'installation est conforme à la norme NFC 15-100.

## 2.3. DOMAINES D'UTILISATION

Cet appareil sert à chauffer l'eau sanitaire à une température inférieure à son point d'ébullition, pour une production d'eau chaude destinée à un usage exclusivement domestique. Le chauffe-eau doit être raccordé au réseau d'eau chaude ainsi qu'à l'alimentation électrique.

Il est interdit d'utiliser cet appareil à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. De même, toute autre utilisation non conforme est interdite. Cet appareil n'est notamment pas destiné à être employé dans le cadre de processus industriels et/ou à être installé dans un environnement présentant une atmosphère corrosive ou explosive. Le fabricant ne saurait être tenu responsable des dommages éventuels résultant d'une installation ou d'une utilisation incorrecte de l'appareil, ou de comportements raisonnablement imprévisibles, de même que d'un respect incomplet ou d'une application approximative des consignes figurant dans le présent manuel.



**Cet appareil ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou par des personnes inexpérimentées, à moins qu'elles ne bénéficient d'une surveillance adéquate, et/ou quant à l'utilisation de l'appareil, d'instructions appropriées de la part des personnes responsables de leur sécurité. Les enfants doivent impérativement être placés sous la surveillance de personnes responsables de leur sécurité. Celles-ci veilleront par ailleurs à ce qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.**

## 2.4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le chauffe-eau électrique hybride obtient le même résultat qu'un chauffe-eau électrique conventionnel, mais utilise l'énergie électrique de manière rationnelle et beaucoup plus efficace. Cela est rendu possible par l'apport d'une pompe à chaleur qui, par rapport à un chauffe-eau électrique classique, permet de réaliser des économies d'énergie d'environ 50 %. L'efficacité d'un cycle de pompe à chaleur est mesurée à l'aide d'un coefficient de performance (COP), qui résulte du rapport entre l'énergie fournie par l'appareil (la chaleur transmise à l'eau destinée à être chauffée) et l'énergie électrique consommée par le compresseur et les dispositifs auxiliaires de l'appareil. Le COP varie selon le type de pompe à chaleur et les conditions de fonctionnement. Ainsi, un COP de 2 indique que pour 1 kWh d'énergie électrique consommée, la pompe à chaleur fournit 2 kWh d'énergie thermique au médium à chauffer. De cette énergie fournie par la pompe à chaleur, 1 kWh a été capté gratuitement dans l'air ambiant.

## 2.5. LIVRAISON, CONDITIONNEMENT ET ACCESSOIRES

L'appareil est protégé par des blocs en mousse de polystyrène et un emballage externe en carton. Tous les matériaux utilisés sont recyclables et ménagent l'environnement. Composants accessoires inclus dans la livraison :

- instructions de montage, mode d'emploi et documents de garantie ;
- conduite pour l'évacuation de l'eau de condensation ;
- support de fixation murale ;
- 2 vis, 2 chevilles, 2 amortisseurs en caoutchouc pour la fixation murale ;
- label énergétique et fiche technique du produit.

## 2.6. CERTIFICATIONS DU PRODUIT

L'apposition du marquage CE sur l'appareil atteste de sa conformité aux directives européennes suivantes, dont les exigences essentielles sont respectées :

- 2014/35/EU: Sécurité électrique LVD (EN/IEC 60335-1 ; EN/IEC 60335-2-21 ; EN/IEC 60335-2-40) ;
- 2014/30/EU : Compatibilité électromagnétique EMC (EN 55014-1 ; EN 55014-2 ; EN 61000-3-2; EN 61000-3-3) ;
- RoHS2 2011/65/EU : Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (EN 50581).
- Règlement (UE) n° 814/2013 - Écoconception (n° 2014/C 207/03 - 'transitional methods of measurement and calculation')

L'évaluation des performances est effectuée à l'aide des normes suivantes :

- EN 16147 ;
- 2014/C 207/03 - 'transitional methods of measurement and calculation'

Ce produit satisfait aux exigences de :

- Règlement REACH 1907/2006/CE ;
- Règlement (UE) n° 812/2013 ('Classification, Labelling, Packaging').

Ce produit est certifié selon la norme NF 'Électricité Performance'.

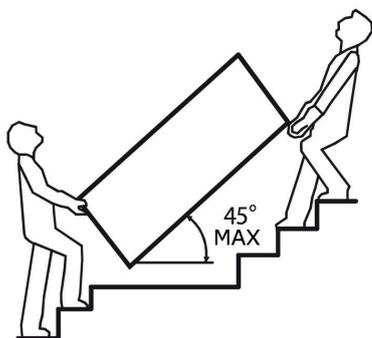
## 2.7. TRANSPORT ET MANIEMENT

Lors de la remise du produit, vérifiez qu'aucun dommage visible ne peut être constaté sur l'extérieur de l'emballage et sur le produit pendant et après le transport. Si vous constatez des dommages, faites immédiatement une réclamation auprès du transporteur.

**ATTENTION ! Il est absolument indispensable de déplacer et d'entreposer l'appareil en le maintenant en position verticale, avec tout au plus une inclinaison de 45°, afin de garantir une distribution adéquate de l'huile présente dans le circuit frigorifique et d'éviter ainsi d'endommager le compresseur.**

L'appareil emballé peut être déplacé manuellement ou à l'aide d'un chariot élévateur, en veillant à respecter les instructions mentionnées ci-dessus. Conserver l'appareil dans son emballage d'origine jusqu'à son installation à l'endroit choisi, en particulier s'il s'agit d'un chantier de construction.

Après avoir retiré l'emballage, assurez-vous que l'appareil n'est pas endommagé et que la livraison contient toutes les pièces. Si l'appareil ne répond pas à ces exigences, veuillez contacter votre fournisseur. Veillez à lui faire parvenir une notification dans les délais prescrits par la loi.



Ill. n° 1 Transport

**ATTENTION ! Ne laissez pas les éléments d'emballage à la portée des enfants, car ils peuvent représenter une source de danger.**

Si, après la première installation, d'autres transports et déplacements s'avèrent nécessaires, veuillez tenir compte des recommandations précédentes concernant l'inclinaison autorisée de l'appareil et assurez-vous en outre que l'appareil a été entièrement vidé de son eau. Si l'emballage d'origine n'est plus disponible, prévoyez une protection équivalente pour l'appareil afin d'éviter tout dommage, dommages dont le fabricant ne saurait être tenu responsable.

## 2.8. SIGNALÉTIQUE DE L'APPAREIL

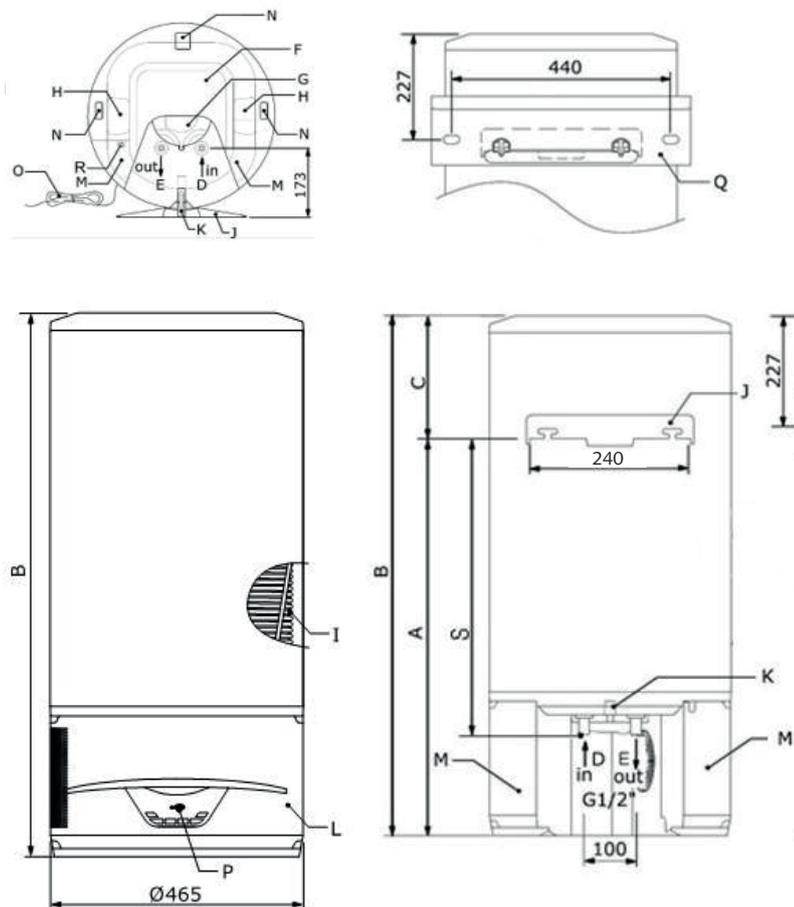
Les informations et données essentielles pour la désignation et l'identification de l'appareil se trouvent inscrites sur la plaquette adhésive apposée à cet effet sur le boîtier de l'appareil.

<b>A</b>	Modèle
<b>B</b>	Contenance (en litres)
<b>C</b>	N° de série
<b>D</b>	Tension d'alimentation, fréquence, consommation maximale d'énergie
<b>E</b>	Pression maximale/minimale dans le cycle frigorifique
<b>F</b>	Protection de l'intérieur de la cuve d'accumulation
<b>G</b>	Consommation d'énergie de l'élément chauffant
<b>H</b>	Signalétique et inscriptions
<b>I</b>	Puissance moyenne/maximale de la pompe à chaleur
<b>L</b>	Type de réfrigérant et chargement
<b>M</b>	Pression maximale dans la cuve d'accumulation
<b>N</b>	Potentiel de contribution à l'effet de serre (GWP) / quantité de fluide réfrigérant équivalent en gaz

### 3. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

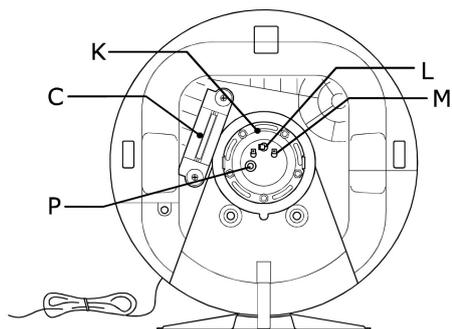
Le chauffe-eau mural est composé d'un bloc supérieur abritant l'unité de pompe à chaleur, et d'un bloc inférieur dans lequel est assurée la production d'eau chaude. Sur la face avant se trouve le panneau de commande avec un écran d'affichage LCD.

#### 3.1.1. DIMENSIONS

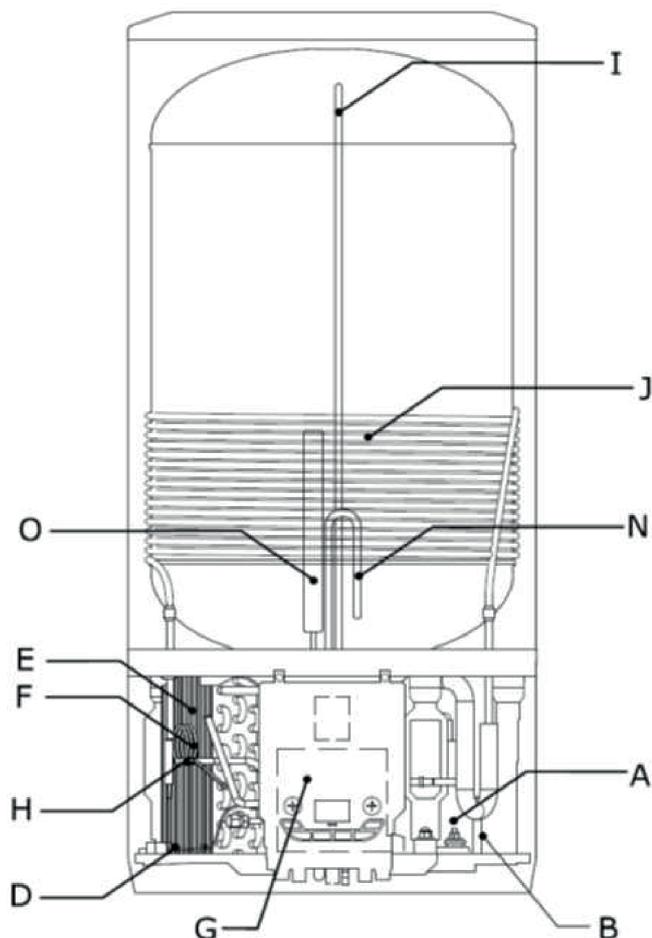


A	945 mm
B	1153 mm
C	208 mm
D	Tuyau de 1/2" - Amenée d'eau froide
E	Tuyau de 1/2" - Amenée d'eau chaude
F	Couverture du bas
G	Boîtier
H	Poignées
I	Condensateur
J	Supports muraux
K	Écarteur mural
L	Panneau de couverture avant de la pompe à chaleur
M	Panneaux de couverture arrière de la pompe à chaleur, amovibles
N	Couvercle à encliqueter du bac de récupération (accessoire)
O	Câble d'alimentation
P	Panneau de commande / Interface de l'utilisateur
R	Raccordement pour l'écoulement de l'eau de condensation

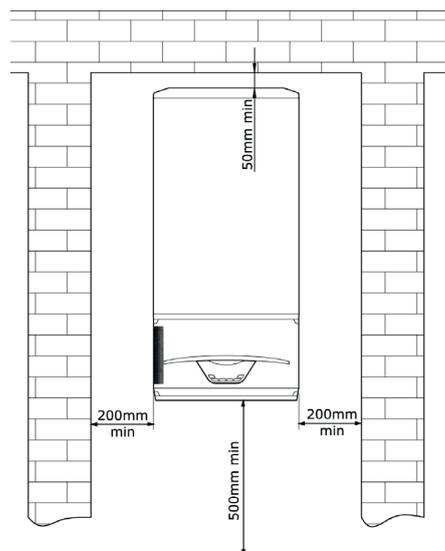
## 3.1.2. COMPOSANTS FONDAMENTAUX



Ill. n° 2 : Composants fondamentaux



<b>A</b>	Compresseur
<b>B</b>	Condensateur de service du compresseur
<b>C</b>	Ventilateur
<b>D</b>	Sonde NTC pour l'air
<b>E</b>	Évaporateur
<b>F</b>	Tube capillaire
<b>G</b>	Carte électronique
<b>H</b>	Sonde NTC de l'évaporateur
<b>I</b>	Logement de la sonde NTC de l'eau chaude
<b>J</b>	Condenseur
<b>K</b>	Bride de l'élément chauffant
<b>L</b>	Sonde NTC de l'eau chaude
<b>M</b>	Raccords de l'élément chauffant
<b>N</b>	Élément chauffant électrique de 1200 W
<b>O</b>	Anode en magnésium
<b>P</b>	Anode à courant imposé



Ill. n° 3 Distances minima

## 3.2. DONNÉES TECHNIQUES

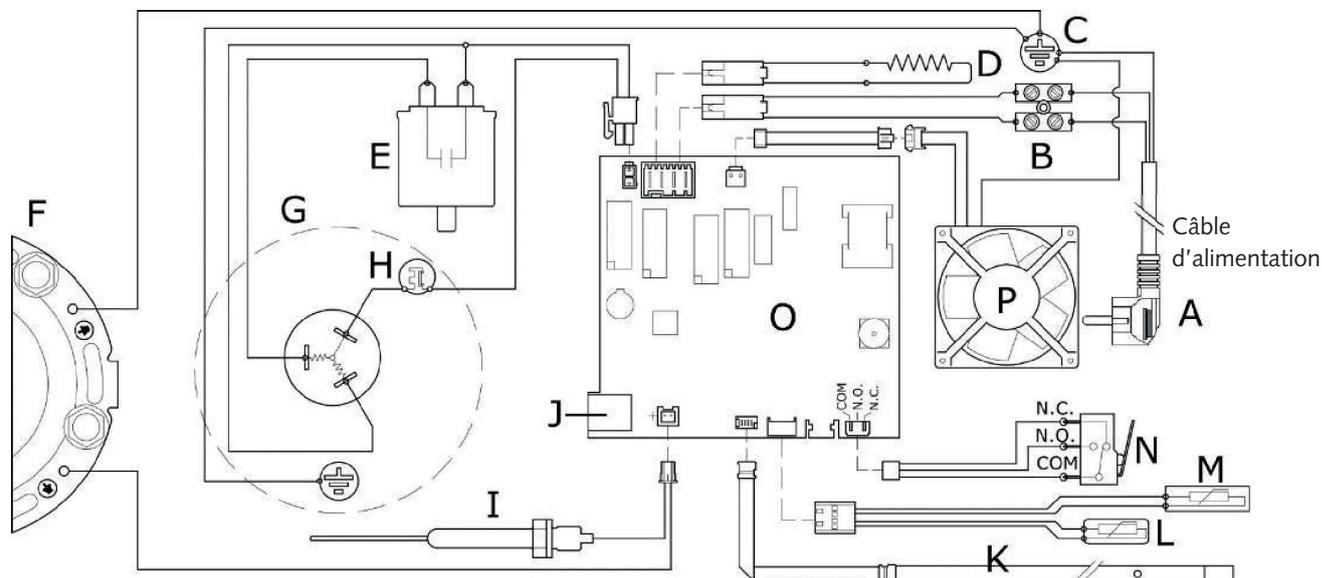
Description	Unité	100
Contenance nominale de la cuve d'accumulation	l	100
Distance minimum à respecter par rapport au plafond	mm	50
Distance minimum à respecter par rapport aux parois	mm	200
Distance minimum à respecter par rapport au sol	mm	500
Diamètre de l'isolation	mm	≈23
Protection de l'intérieur de la cuve d'accumulation		Émaillage
Type de protection anti-corrosion		Anode à courant imposé en titane + anode sacrificielle en magnésium
Pression de service maximale	bars	6,0
Diamètre des raccords hydrauliques	Pouce	1/2 FE
Poids à vide	kg	44
<b>Pompe à chaleur</b>		
Consommation moyenne d'énergie	W	190
Consommation max. d'énergie	W	220
Quantité de réfrigérant (R134a)	g	200
Potentiel de contribution à l'effet de serre (« Global warming potential »)	GWP	1430
Pression maximale dans le circuit réfrigérant (côté basse pression)	bars	12
Pression maximale dans le circuit réfrigérant (côté haute pression)	bars	27
Température maximale de l'eau réalisable avec la pompe à chaleur	°C	53
Quantité de condensat à hum. rel. de 60 %	l/h	0.23
<b>Norme EN 16147 (A)</b>		
COP (A)		1,89
Temps de chauffe (A)	h:min	12:18 (GREEN) 7:03 (i-MEMORY) 03:13 (BOOST)
Énergie de chauffe consommée (A)	kWh	2,078 (GREEN) 3,554 (i-MEMORY) 4,255 (BOOST)
Quantité max. de soutirage d'eau mitigée à 40°C avec une température de consigne de 53°C (A)	l	118
Disposition (A)	W	21
Profil de charge (A)		M
<b>812/2013 814/2013 (B)</b>		
Q <sub>elec</sub> (B)	kWh	3,086

Description	Unité	100
$\eta_{wh}$ (B)	%	78.7
Eau mitigée de 40°C V40 (B)	l	118
Consommation annuelle de courant électrique (dans des conditions climatiques moyennes) (B)	kWh/an	652
Profil de charge (B)		M
Seuil de bruit à l'intérieur (C)	dB(A)	49
<b>Élément chauffant</b>		
Puissance de l'élément chauffant	W	1200
Température maximale de l'eau réalisable avec l'élément chauffant électrique	°C	75
<b>Alimentation électrique</b>		
Tension / consommation max. d'énergie	V / W	230 monophasé / 1420
Fréquence	Hz	50
Consommation maximale de courant	A	6,45
Indice de protection / protection par fusible		IPX4 / 10A
<b>Côté ventilation</b>		
Flux d'air standard	m <sup>3</sup> /h	80
Volume minimum du local d'installation	m <sup>3</sup>	13
refroidissement max. de l'air ambiant pour un volume d'air ambiant d'au moins 13 m <sup>3</sup>	°C	1
Température minimum dans le local d'installation	°C	10
Température maximum dans le local d'installation	°C	40

- (A) Valeurs obtenues à une température de l'air de 20°C et une humidité relative de 37%, une température d'entrée de l'eau de 10°C et une température de consigne de 53°C (conformément aux dispositions applicables selon la norme EN 16147). Calcul de l'indice COP en modes GREEN et i-MEMORY. En modes BOOST et PROG, il n'est pas possible de déterminer le COP.
- (B) Valeurs obtenues à une température de l'air de 20°C et une humidité relative de 37%, une température d'entrée de l'eau de 10°C et une température de consigne de 53°C (conformément aux dispositions applicables selon la norme 2014/C 207/03 - transitional methods of measurement and calculation).
- (C) Valeurs obtenues à une température de l'air de 20°C et une humidité relative de 87%, une température d'entrée de l'eau de 10°C et une température de consigne de 53°C (conformément aux dispositions applicables selon la norme 2014/C 207/03 - 'Transitional methods of measurement and calculation' et la norme EN 12102).
- (D) Quand la température de l'air se situe en-dehors de la plage admissible pour le fonctionnement de la pompe à chaleur, le réchauffement de l'eau est assuré par le chauffage d'appoint, c'est-à-dire l'élément chauffant électrique.

Les données ont été recueillies sur la base d'un nombre significatif d'exemplaires du produit.

Les appareils qui ne sont pas munis de l'étiquette et de la fiche technique correspondantes en vue de l'association des chauffe-eau et des appareils à énergie solaire, selon le règlement 812/2013, ne sont pas adaptés à un tel regroupement.

**3.3. SCHÉMA ÉLECTRIQUE**


III. n° 4 Schéma électrique

A	Câble d'alimentation électrique 230V
B	Borne d'alimentation L / N
C	Pôle de mise à la terre
D	Élément chauffant électrique de 1200 W
E	Condensateur de démarrage Compresseur
F	Bride de l'élément chauffant électrique
G	Compresseur
H	Disjoncteur thermique de sécurité pour le compresseur (thermocouple)
I	Anode à courant imposé
J	Connexion sériele RJ45
K	Sonde NTC de l'eau chaude
L	Sonde NTC de l'évaporateur
M	Sonde NTC pour l'air
N	Microcommutateur de surveillance du bac de récupération du condensat
O	Carte électronique (commande de l'appareil)
P	Ventilateur

## 4 INDICATIONS

### 4.1. Qualification de l'installateur

**ATTENTION ! L'installation et la mise en service de l'appareil doivent être effectuées par un personnel qualifié, et en conformité avec les prescriptions d'installation nationales en vigueur, ainsi qu'avec les éventuelles prescriptions des autorités locales et des services de santé compétents.**

Le chauffe-eau est fourni chargé d'une quantité suffisante de fluide réfrigérant R134a pour permettre un bon fonctionnement. Le réfrigérant en question est un produit dont l'utilisation ne nuit pas à la couche d'ozone de l'atmosphère. Il n'est pas non plus inflammable et ne peut pas provoquer d'explosions. Néanmoins, les travaux d'installation et d'entretien ainsi que les interventions sur le circuit de refroidissement du fluide réfrigérant doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié disposant de l'équipement approprié.

### 4.2. Utilisation des instructions

**ATTENTION ! Une installation incorrecte peut entraîner des dommages aux personnes, aux animaux ou aux objets, dommages dont le fabricant ne saurait être tenu responsable.**

L'installateur est tenu de respecter les instructions figurant dans le présent manuel. Il incombe à l'installateur, une fois le travail terminé, d'informer l'utilisateur sur le fonctionnement du chauffe-eau et sur l'exécution correcte des principales étapes de travail, en lui communiquant les instructions correspondantes.

## 5 INSTALLATION

### 5.1. Mise en place du produit

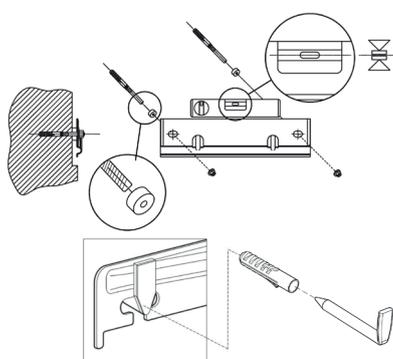
**ATTENTION ! Avant d'effectuer tout travail d'installation, vérifiez que le l'emplacement choisi pour l'installation du chauffe-eau remplit les conditions suivantes :**

- a) Assurez-vous que le local d'installation dispose d'un volume minimum de 13 m<sup>3</sup> et qu'il permet un échange d'air adéquat. N'installez pas l'appareil dans un endroit où se trouvent déjà des appareils dont le fonctionnement nécessite un apport d'air (par exemple un appareil de chauffage à gaz à foyer ouvert, un chauffe-eau à gaz etc.).
- b) Déterminez l'emplacement approprié sur le mur en tenant compte de l'espace libre nécessaire pour faciliter l'entretien (voir l'illustration n° 6 pour les distances minimales à respecter) ;
- c) Assurez-vous que l'espace disponible est adapté pour accueillir l'appareil, en tenant compte des dispositifs de sécurité hydrauliques et des raccordements électriques et hydrauliques ;
- d) Assurez-vous qu'à l'emplacement choisi, il est possible d'installer un raccord de vidange du siphon du groupe de sécurité, en y raccordant également l'évacuation de l'eau de condensation (voir paragraphe 4.4) ;
- e) Évitez d'installer l'appareil dans un local où pourraient survenir des conditions susceptibles de favoriser la formation de glace ou de givre. Cet appareil a été conçu pour être installé à l'intérieur d'un bâtiment. Si l'installation a lieu à l'extérieur, aucune des prestations prévues ne peut être garantie. Dans un tel cas, nous n'assurons pas non plus la responsabilité pour la sécurité du produit.
- f) Assurez-vous que le lieu d'installation et les réseaux électrique et d'eau auxquels l'appareil est raccordé sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- g) Assurez-vous qu'une source d'alimentation monophasée de 230 volts ~ 50 Hz est disponible à l'emplacement choisi, ou alors que celui-ci permet d'y installer une telle ligne d'alimentation.

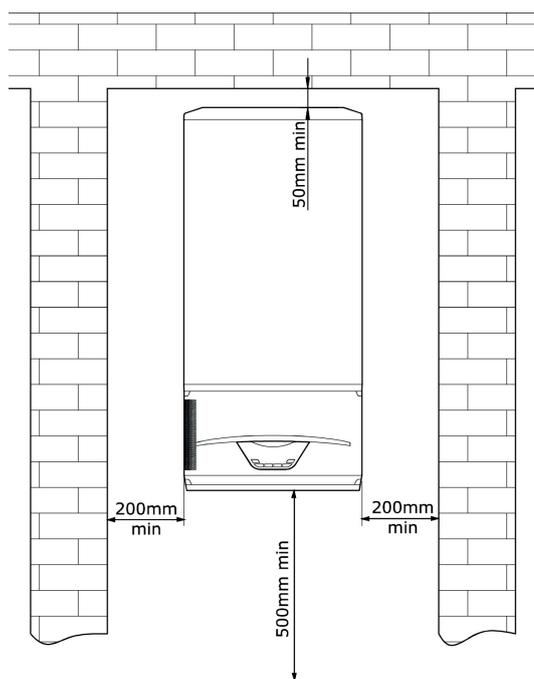
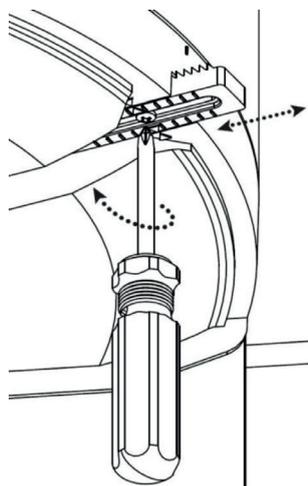
- h) Assurez-vous que le mur choisi pour la fixation de l'appareil est rigoureusement vertical et qu'il peut supporter le poids du chauffe-eau entièrement rempli d'eau ;
- i) Assurez-vous que l'endroit choisi satisfait aux exigences de protection IP (protection contre les projections d'eau), conformément aux prescriptions en vigueur ;
- j) Assurez-vous que l'appareil ne sera pas exposé directement aux rayons du soleil (même si le local est muni de vitres) ;
- k) Assurez-vous que l'appareil ne sera pas exposé à un environnement très « agressif » tel que des locaux poussiéreux, contenant des solvants, saturés de gaz ou dans lesquels se dégagent des vapeurs d'acide ; et veillez également à ce que l'air aspiré ne provienne pas d'un tel environnement ;
- l) Veillez à ce que l'appareil ne soit pas branché directement sur des lignes électriques qui ne sont pas protégées contre de fortes variations de tension ;
- m) Veillez à installer l'appareil aussi près que possible des points de soutirage d'eau chaude afin d'éviter les pertes de chaleur inutiles dues à une tuyauterie trop longue.

#### Déroulement de la mise en place :

- a) Retirer l'appareil de son emballage
- b) Fixation murale de l'appareil : Le chauffe-eau est livré avec un étrier de support mural et les systèmes de fixation nécessaires, aptes à supporter le poids de l'appareil rempli d'eau (voir l'illustration n° 5). En présence d'une plaque de fixation (Q ill. 3b), utiliser les deux chevilles et vis fournies, en veillant à tenir compte de la tuyauterie et des câbles encastrés pour ne pas les endommager lors du forage (voir ill. n° 5).  
Pour un montage correct de l'appareil, utiliser le gabarit d'installation figurant sur l'emballage.
- c) À l'aide d'un niveau à bulle, s'assurer que l'appareil est parfaitement aligné verticalement
- d) Monter une vanne de sécurité sur la conduite d'amenée de l'eau froide
- e) Raccorder le siphon de la vanne de sécurité à la conduite d'évacuation et faire passer la conduite d'évacuation du condensat dans le siphon
- f) Procéder à tous les raccordements hydrauliques (voir au paragraphe 5.3)
- g) Effectuer tous les raccordements électriques (voir au paragraphe 5.2)



Ill. n° 5 Montage de l'appareil



Ill. n° 3 Distances minima

**5.2. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE**

Description	Disponibilité	Câbles	Type	Protection par fusible
Alimentation électrique constante	Câble fourni avec l'appareil	3G 1.5 mm <sup>2</sup>	H05V2V2-F	10 A

**ATTENTION !**
**AVANT CHAQUE INTERVENTION SUR LES BORNES, DÉCONNECTE TOUS LES CIRCUITS D'ALIMENTATION.**

L'appareil est livré avec son câble d'alimentation (au cas où ce dernier devrait être remplacé, veiller à le faire en utilisant une pièce de rechange d'origine fournie par le fabricant).

Il est recommandé d'effectuer un contrôle final de l'installation électrique afin de s'assurer que toutes les normes et réglementations en vigueur ont bien été respectées. S'assurer que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par le chauffe-eau (voir les données sur la plaque d'homologation), tant pour ce qui est de la section des câbles que de leur conformité aux normes en vigueur. Les prises multiples, les rallonges et les adaptateurs ne sont pas autorisés. **Il est impératif de réaliser une mise à la terre**; n'utiliser en aucun cas les tuyaux et les conduites d'alimentation en eau, de l'installation du chauffage ou du gaz pour effectuer la mise à la terre de l'appareil ! Avant la mise en service, il faut s'assurer que la tension du réseau correspond à la valeur indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages éventuels résultant de l'absence de mise à la terre ou d'une alimentation électrique défectueuse. Lors du raccordement de l'appareil, les réglementations européennes et nationales doivent être respectées. L'appareil doit être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA.

Le fonctionnement continu du chauffe-eau, 24 heures sur 24, doit être garanti par un raccordement permanent au réseau électrique.



**La protection contre la corrosion, assurée par l'anode à courant imposé, ne peut fonctionner que quand l'appareil est raccordé au réseau électrique.**

**5.3. Raccordement à l'eau**

Avant d'utiliser l'appareil, il convient de le remplir d'eau et de le vider ensuite complètement pour en éliminer les résidus. S'assurer que les raccordements au chauffe-eau (alimentation en eau et conduites vers les points de soutirage) sont effectués à l'aide de tuyaux ou de raccords qui résistent non seulement à la pression de service, mais aussi aux températures élevées de l'eau sanitaire, qui peuvent atteindre 75°C. Les tuyaux et raccords ne doivent pas être endommagés. Il faut donc absolument employer des matériaux résistants à de telles températures.



**ATTENTION ! L'utilisation d'une vanne d'arrêt, d'un clapet anti-retour et d'une soupape de sécurité sur la conduite d'arrivée d'eau de l'appareil est obligatoire.**

**La pression maximale admissible sur la soupape de sécurité est de 6 bars.**

**Il est interdit de placer tout dispositif d'arrêt (vannes, robinets, etc.) entre la soupape de sécurité et le chauffe-eau.**

L'écoulement de la soupape de sécurité doit être raccordé à un tuyau d'évacuation dont le diamètre doit être au moins aussi grand que celui du raccord de l'appareil (1/2"). Utiliser à cet effet un siphon avec un passage d'air d'au moins 20 mm permettant un contrôle visuel afin d'éviter, en cas d'intervention sur ce dispositif, des dommages aux personnes ou aux animaux ou des dégâts matériels, dommages dont le fabricant ne saurait être tenu responsable.

Quelques gouttelettes s'écoulant de la soupape de sécurité durant les phases de chauffe constituent un phénomène tout à fait normal. C'est la raison pour laquelle l'écoulement, qui doit cependant toujours être ouvert à l'atmosphère, doit être raccordé à un tuyau d'évacuation disposé en pente constante, placé dans un endroit à l'abri du gel ou branché sur le siphon. Il est également recommandé de raccorder à la même évacuation le tuyau d'écoulement de l'eau de condensation par le biais du raccord correspondant se trouvant à l'arrière du chauffe-eau.

Si la pression de l'eau du réseau est supérieure à 4 bars, il faut prévoir un réducteur de pression, à installer le plus loin possible de l'appareil.  
L'appareil doit être chargé en eau d'une dureté minimum de 12°T.H. En présence d'une eau particulièrement dure (au-dessus de 25°T.H.), nous recommandons l'usage d'un dispositif d'adoucissement, réglé et surveillé en conséquence. **Dans un tel cas, la dureté résiduelle ne doit pas être inférieure à 15°T.H.**

**ATTENTION ! Il est recommandé de nettoyer (donc de purger) soigneusement les conduites de l'installation afin que d'éventuels résidus de tarudage, de soudage ou d'autres saletés n'entravent pas le bon fonctionnement de l'appareil.**

#### **5.4. Évacuation de l'eau de condensation**

L'eau de condensation qui se forme dans la pompe à chaleur durant les phases de chauffe doit être évacuée. Raccorder un tuyau d'un diamètre intérieur de 14 mm à l'embout de vidange et faire passer le tuyau dans un siphon. S'assurer que l'écoulement se fait sans entrave.

Une installation mal faite peut entraîner des fuites d'eau à l'arrière de l'appareil. Au cas où il ne serait pas possible de réaliser un dispositif d'évacuation de l'eau de condensation à l'aide d'un tuyau, il existe (en accessoire) un bac de récupération de l'eau de condensation qu'il convient d'installer sous la cuve d'accumulation. Durant un fonctionnement normal de l'appareil, la contenance du bac permet de recueillir le condensat produit au cours d'environ une semaine. Pour la mise en place du bac de récupération, se référer au paragraphe 7.7.

Dès que les raccordements à l'eau et à l'électricité ont été effectués, remplir la cuve du chauffe-eau avec de l'eau du réseau. Pour faire le plein d'eau, il faut ouvrir le robinet principal du réseau d'eau domestique ainsi que le robinet d'eau chaude le plus proche. S'assurer que tout l'air présent dans le système s'échappe peu à peu de l'appareil. Assurez-vous que de l'eau ne s'échappe pas des brides et des raccords à vis, et resserrez-les délicatement le cas échéant.

Brancher l'appareil au réseau électrique après s'être assuré qu'il n'y a pas d'eau sur les parties électriques.

## **6 INDICATIONS ET CONSIGNES**



### **6.1. Mise en service**

**ATTENTION ! L'installation et la mise en service de l'appareil doivent être effectuées par un personnel qualifié, et en conformité avec les prescriptions d'installation nationales en vigueur, ainsi qu'avec les éventuelles prescriptions des autorités locales et des services de santé compétents.**

Avant la mise en service du chauffe-eau, vérifiez que l'installateur a correctement terminé toutes les étapes de travail qui relèvent de sa responsabilité.

Assurez-vous que vous avez bien compris les explications données par l'installateur sur le fonctionnement du chauffe-eau et les principales commandes.

**Lors de la première mise en marche de la pompe à chaleur, l'appareil produit un temps d'attente de 5 minutes.**

## 6.2. Recommandations

En cas de panne et/ou de fonctionnement incorrect, éteignez l'appareil. N'essayez pas de réparer l'appareil vous-même, mais faites exclusivement appel à un personnel qualifié. Les éventuelles réparations doivent être exécutées par des professionnels qualifiés, en employant exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non-respect des consignes formulées ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil et dégagerait le fabricant de toute responsabilité. En cas de non-utilisation prolongée du chauffe-eau, il est impératif de prendre les mesures suivantes :

- couper l'alimentation électrique de l'appareil ;
- fermer les robinets d'eau ;
- vidanger l'appareil.

**ATTENTION ! Une eau chaude qui s'écoule des robinets à une température supérieure à 50°C peut provoquer directement de graves brûlures. Les enfants, les personnes âgées et les handicapés sont particulièrement exposés à de tels risques de brûlures. C'est pourquoi nous recommandons l'utilisation d'un mitigeur thermostatique, à placer sur le tuyau de sortie d'eau de l'appareil (identifié par l'anneau rouge).**

## 6.3. Recommandations pour la prévention de la prolifération des légionelles

### Informations

Les légionelles sont des bactéries, en forme de bâtonnets, que l'on trouve naturellement dans l'eau douce.

La légionellose est une pneumonie grave causée par l'inhalation de la bactérie *Legionella pneumophila* ou d'autres espèces de légionelles. La bactérie est fréquemment présente dans les installations d'eau des habitations et des hôtels, ainsi que dans l'eau des systèmes de climatisation ou de rafraîchissement de l'air. C'est pourquoi la principale façon de prévenir cette maladie est d'éliminer les organismes pathogènes présents dans les installations d'eau et d'empêcher leur prolifération.

### Recommandations générales

Les conditions suivantes favorisent la propagation des légionelles :

- Une eau d'une température moyenne. Pour réduire la propagation de la bactérie de la légionellose, la température de l'eau doit être inférieure à 25°C et supérieure à 50°C afin d'empêcher complètement la croissance de cet organisme ou de la réduire au maximum. Si ces conditions ne peuvent pas être respectées, le système d'eau potable doit être désinfecté à l'aide d'un traitement thermique ;
- Une eau stagnante. Pour éviter que l'eau ne stagne trop longtemps, veiller à utiliser l'eau dans chaque partie de l'installation d'eau potable ou la laisser s'écouler généreusement au moins une fois par semaine ;
- Nutriments, biofilms et dépôts présents dans l'installation, y compris le chauffe-eau, etc. Ces dépôts peuvent favoriser la propagation des légionelles et doivent être régulièrement éliminés des chauffe-eau et des parties des conduites où l'eau tend à stagner.

S'agissant des chauffe-eau, les légionelles peuvent y proliférer si :

- 1) l'appareil reste éteint durant une certaine période [des mois] ou
- 2) si l'eau qui s'y trouve reste continuellement à une température se situant entre 25°C et 50°C.

Afin de réduire la propagation des légionelles, il est alors nécessaire de procéder à une « désinfection thermique » par cycles réguliers.

Lorsque le chauffe-eau est livré, les cycles de désinfection anti-légionnelles y sont déjà programmés et activés de manière standard (v. au paragraphe 7.11 consacré à la protection contre les légionelles). Cela signifie que les cycles de désinfection thermique sont effectués périodiquement de manière automatique, afin de réduire le risque de prolifération des légionelles dans le chauffe-eau.

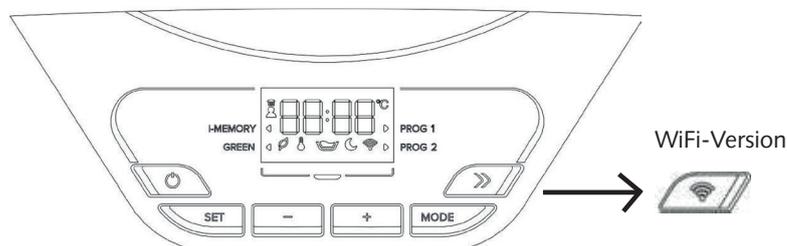
Il convient néanmoins de noter que la désinfection thermique ne permet pas de détruire toutes les légionelles présentes dans le chauffe-eau. C'est pourquoi les légionelles peuvent se propager à nouveau une fois que cette fonction de protection est désactivée.

**Remarque :** Lorsque le logiciel du chauffe-eau lance le traitement de désinfection thermique, il peut y avoir une augmentation de la consommation d'énergie de l'appareil et celui-ci peut atteindre des températures supérieures aux valeurs de réglage.

**À noter :** Peu après que le logiciel a mis fin au traitement de désinfection thermique, la température de l'eau peut être telle qu'elle est susceptible de provoquer immédiatement de graves brûlures. Les enfants, les personnes âgées et les handicapés sont particulièrement exposés à de tels risques de brûlures. Par conséquent, il convient alors de vérifier la température de l'eau avant de prendre un bain ou une douche.

## 7 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION

### 7.1. Description du panneau de commande

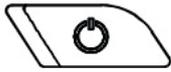
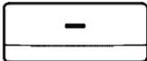
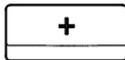


III. n° 6 Panneau de commande

Le panneau de commande comprend six touches, disposées de façon simple et rationnelle.

Dans la partie supérieure de l'ÉCRAN LCD ('DISPLAY') s'affiche la température mesurée dans la cuve d'accumulation. Lorsqu'on actionne la touche , c'est la température de consigne qui apparaît, c'est-à-dire la valeur réglée pour la température de l'eau dont on souhaite pouvoir disposer. L'écran d'affichage fournit par ailleurs d'autres informations telles que le mode de fonctionnement actuel, les messages d'erreur, les réglages effectués ainsi que des données sur l'état du fonctionnement en cours.

Juste sous l'écran d'affichage se trouve un témoin lumineux (LED) qui indique  si la production d'eau chaude est assurée en ce moment par la pompe à chaleur ou par l'élément chauffant électrique.

Symbole/icône	Description
	Touche ON/OFF : mise en route et arrêt de l'appareil ; double actionnement : redémarrer l'appareil à zéro
	Touche SET : modification du paramètre et confirmation/enregistrement de la modification
	Touche « moins » : diminution de la température, des valeurs horaires etc., et changement des options ON/OFF des paramètres figurant dans le menu de l'installateur
	Touche « plus » : augmentation de la température, des valeurs horaires etc., et changement des options ON/OFF des paramètres figurant dans le menu de l'installateur
	Touche MODE : sélection du mode de fonctionnement (GREEN, i-MEMORY, PROG 1, PROG 2, PROG 1 + PROG 2)
	Bouton WiFi ou BOOST : Activer ou désactiver la fonction WiFi ou la fonction Boost
	Symbole indiquant le nombre de douches disponibles
	Réglages multifonctionnels (« FEUILLE »)
	Symbole de la fonction 'COOLING'
	Symbole indiquant un trop-plein du bac de récupération de l'eau de condensation
	Symbole de la fonction 'NIGHT' (mode nocturne silencieux)
	Curseur indiquant le mode sélectionné parmi les modes de fonctionnement GREEN, i-MEMORY, PROG 1, PROG 2

## 7.2. Mise en route et arrêt du chauffe-eau

**Mise en marche de l'appareil :** Pour mettre le chauffe-eau en route, il suffit d'appuyer sur la touche ON/OFF . Lorsque l'appareil est mis en marche ou arrêté, un bip sonore retentit. L'écran d'AFFICHAGE indique la température de l'eau dans la cuve d'accumulation, ainsi que le mode de fonctionnement choisi.

Pour faire s'afficher la température de consigne (c'est-à-dire la valeur réglée comme température d'eau chaude souhaitée), actionner la touche . La température de consigne s'affiche en clignotant durant 3 secondes.

**Mise sur arrêt :** Pour couper le chauffe-eau, il suffit d'actionner la touche ON/OFF . Le témoin lumineux LED  ainsi que les diverses informations affichées précédemment à l'écran s'éteignent et l'écran n'affiche plus que l'information indiquant que l'appareil est à l'arrêt : « OFF ». Dans cet état, la fonction de protection contre la corrosion est maintenue et la commande électronique veille automatiquement à ce que la température de l'eau dans la cuve d'accumulation ne descende pas au-dessous de 5°C.



Ill. n° 7 Affichage standard

**État de veille :** Après 30 minutes sans qu'aucune touche du panneau de commande n'ait été actionnée, l'écran d'affichage passe en mode de veille. Dès qu'une touche est actionnée, il repasse en mode standard et affiche la température de l'eau dans la cuve d'accumulation ainsi que le mode de fonctionnement sélectionné.

### 7.3. Réglage de la température de l'eau

Le réglage de la température de l'eau souhaitée (donc de la 'température de consigne') se fait au moyen des touches  et  l'affichage clignote momentanément).

**La température de consigne peut être réglée à une valeur se situant** entre 40°C et 70°C. La limite supérieure de cette plage de température (70°C dans le réglage d'usine) peut être modifiée par le biais du paramètre P05 dans le menu de l'installateur et doit se situer dans la fourchette 65-75°C.

La pompe à chaleur seule est en mesure de réaliser une température d'eau chaude maximale de 53°C. Des températures supérieures ne peuvent être obtenues qu'à l'aide de l'élément chauffant électrique.

L'icône  indique la production d'eau chaude en cours.

Quand seule la pompe à chaleur est enclenchée à cet effet, l'icône  est affichée en permanence.

Quand l'élément chauffant électrique est enclenché conjointement avec la pompe à chaleur, l'icône  clignote.

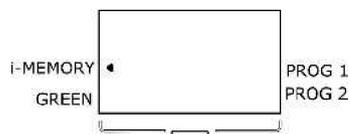
Quand seul l'élément chauffant électrique assure la production d'eau chaude, l'icône  reste éteinte.

### 7.4. Modes de fonctionnement

Les modes de fonctionnement disponibles sont : i-MEMORY, GREEN, PROGRAM et BOOST.

Dans des conditions normales de fonctionnement, on peut utiliser la touche de sélection  pour choisir le mode dans lequel le chauffe-eau est censé assurer la température de l'eau chaude désirée. Le mode sélectionné est indiqué par le curseur situé dans les zones latérales de l'écran d'affichage.

**i-MEMORY:** C'est le mode configuré d'usine. Dans ce mode de fonctionnement, la commande électronique de l'appareil cherche à optimiser la consommation de courant et à maximiser le confort d'eau chaude en surveillant et identifiant les habitudes de consommation d'eau chaude de l'utilisateur. À cet effet, elle établit des profils d'utilisation qui lui permettront, à l'aide d'un algorithme et suivant les besoins, de recourir de manière optimale soit à la pompe à chaleur, soit à l'élément chauffant électrique, soit aux deux modules conjointement. En se basant sur les profils d'utilisation établis durant les 4 dernières semaines écoulées, l'algorithme assure une production d'eau chaude couvrant les besoins quotidiens du ménage en question. Durant la première semaine « d'observation » des habitudes de consommation, la température de consigne réglée par l'utilisateur est maintenue. À partir de la deuxième semaine, la température de consigne est ajustée par la commande électronique en fonction des résultats obtenus par l'algorithme. Dans le menu d'information, au moyen du paramètre U5, il est possible d'effacer les profils d'utilisation enregistrés et de lancer un nouveau processus d'enregistrement et d'ajustement automatique de la production d'eau chaude, tel que décrit précédemment (se référer au paragraphe 7.9).



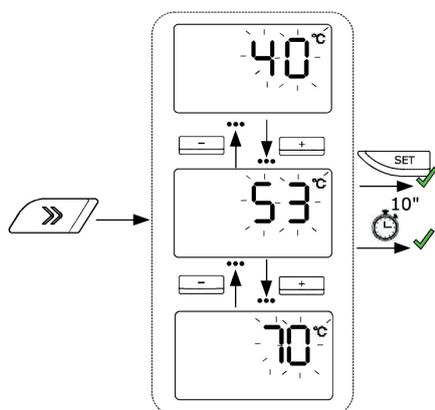
Ill. n° 8 Affichage i-MEMORY

**GREEN :** Ce mode de fonctionnement permet de consommer le moins d'énergie possible. Le point de consigne de la température y est compris entre 40°C et 53°C. La température réglée est normalement atteinte par la seule mise à contribution de la pompe à chaleur, donc sans que le chauffe-eau doive recourir à l'élément chauffant électrique. Celui-ci n'est enclenché que pour effectuer le cycle de désinfection antilégionnelles (si la fonction est activée, voir au paragraphe 7.11), pour assurer la fonction antigel (voir au paragraphe 7.14), si la température ambiante se situe hors de la plage admissible (10 à 40°C) ou en cas de dérangement de la pompe à chaleur.

**PROGRAM :** Deux programmes sont disponibles, PROG 1 et PROG 2, qui peuvent fonctionner séparément ou en combinaison pendant la journée (PROG 1 + PROG 2). L'appareil peut lancer la phase de chauffe selon un horaire établi afin d'atteindre la température réglée pour une heure prédéfinie. La priorité est donnée au réchauffement de l'eau par la pompe à chaleur, tandis que l'élément chauffant n'est enclenché qu'en cas de besoin. Appuyer  sur la touche jusqu'à ce que se présente le mode de programme souhaité, puis actionner   pour régler la température désirée et confirmer en appuyant sur  ; actionner ensuite les touches   pour sélectionner l'heure de mise à disposition de l'eau chaude et valider .

En mode combiné PROG1+PROG2, ces informations peuvent être saisies séparément pour chacun des deux programmes horaires. Si aucune touche n'est actionnée en l'espace de 10 secondes, la commande électronique quitte le menu sans enregistrer les modifications effectuées. Ces programmes horaires ne peuvent fonctionner que si l'horloge de l'appareil est réglée correctement ; à cet effet, se référer au paragraphe 7.8.

**Indication utile :** Comme le chauffe-eau doit assurer un confort maximal, il est possible que, lors d'un fonctionnement en mode PROG1+PROG2 ayant été défini avec des horaires très rapprochés, la température effective de l'eau soit supérieure à la température de consigne réglée pour l'un des deux programmes.



III. n° 9 Réglage du mode « BOOST »

**BOOST :** Lorsque ce mode de de fonctionnement est lancé à l'aide de la touche  le chauffe-eau emploie simultanément la pompe à chaleur et l'élément chauffant électrique pour atteindre le plus rapidement possible la température souhaitée (Pour le modèle WiFi, appuyer simultanément sur les touches  +  ). Dès que la température définie est atteinte, le module de commande bascule automatiquement dans le mode de fonctionnement précédent. Pour modifier la valeur de consigne de la température de l'eau en mode BOOST, appuyer sur les touches   La fonction alternative de BOOST continu peut être activée dans le menu de l'installateur par le biais du paramètre P25. Dans ce cas, l'appareil reste alors en mode BOOST même lorsque la température de consigne a été atteinte (Voir aussi le complément à la page 30).

### 7.5. Fonction NIGHT

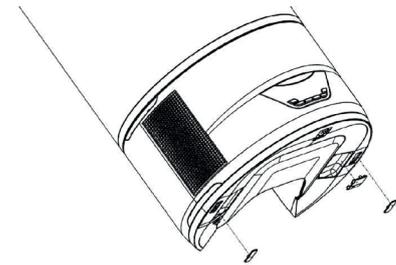
Celle-ci peut être activée dans le menu d'information (v. au paragraphe 7.9) et dans le menu de l'installateur au moyen du paramètre P02 (v. au paragraphe 7.10). Cette fonction assure un mode de fonctionnement plus silencieux en coupant le compresseur pour réduire les émissions de bruit durant la nuit. Ses points horaires peuvent être réglés au moyen des paramètres P19 et P20 dans le menu de l'installateur (paragraphe 7.10). Les points de lancement (23:00 h) et d'arrêt (06:00 h) préconfigurés peuvent être modifiés par paliers d'une demi-heure. L'état d'activation de la fonction est indiqué par le symbole. 

**7.6. Fonction COOLING**

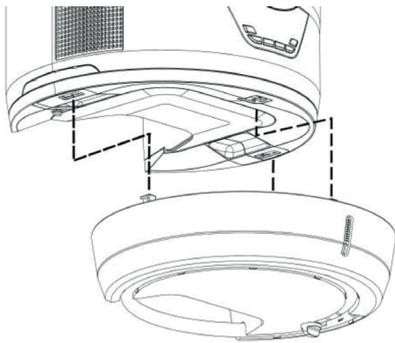
Celle-ci peut être activée dans le menu d'information (v. au paragraphe 7.9) et dans le menu de l'installateur au moyen du paramètre P03 (v. au paragraphe 7.10). Cette fonction assure un mode de fonctionnement dans lequel le compresseur est coupé pour éviter un rafraîchissement trop important du local d'installation. La température de l'air du local en dessous de laquelle le compresseur s'arrête est fixée d'usine à 17°C. Cette valeur peut être modifiée par le biais du paramètre P21 (voir au paragraphe 7.10), dans le cadre d'une fourchette allant de 10°C (valeur minimum) à 26°C (valeur maximum). Une fois la fonction enclenchée en raison de la température seuil du local, la production d'eau chaude est assurée exclusivement par l'élément chauffant électrique.

**7.7. Alerte de trop-plein de l'eau de condensation**

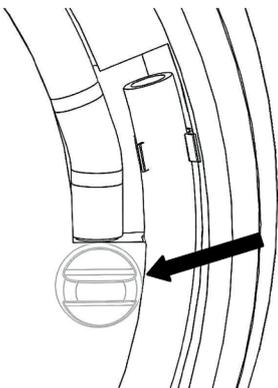
Le chauffe-eau hybride peut être muni d'un bac de récupération de l'eau de condensation (accessoire en option) au cas où il ne serait pas possible de réaliser un dispositif d'évacuation à l'aide d'un tuyau. En cas de fonctionnement normal de l'appareil, la contenance du bac permet de recueillir le condensat produit au cours d'environ une semaine. Le taux de remplissage du bac est indiqué par une jauge de niveau située sur la face avant de l'appareil. Pour installer le bac de récupération, retirer le couvercle (ill. 11) et insérer le récipient (ill. 12). Le bac peut être vidé soit par le biais du tuyau d'évacuation, une fois que le robinet correspondant a été ouvert (ill. 13), soit en retirant le bac-même, puis en le vidant par basculement (ill. 14). Lorsque le bac de récupération du condensat est plein, le symbole  s'affiche sur l'écran, et tant que le bac n'a pas été vidé, la production d'eau chaude est assurée par l'élément chauffant électrique.



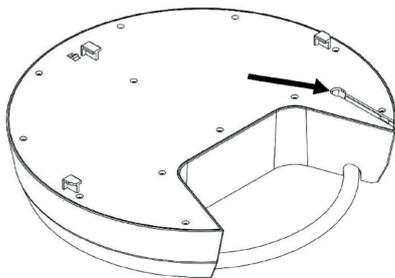
Ill. n° 11



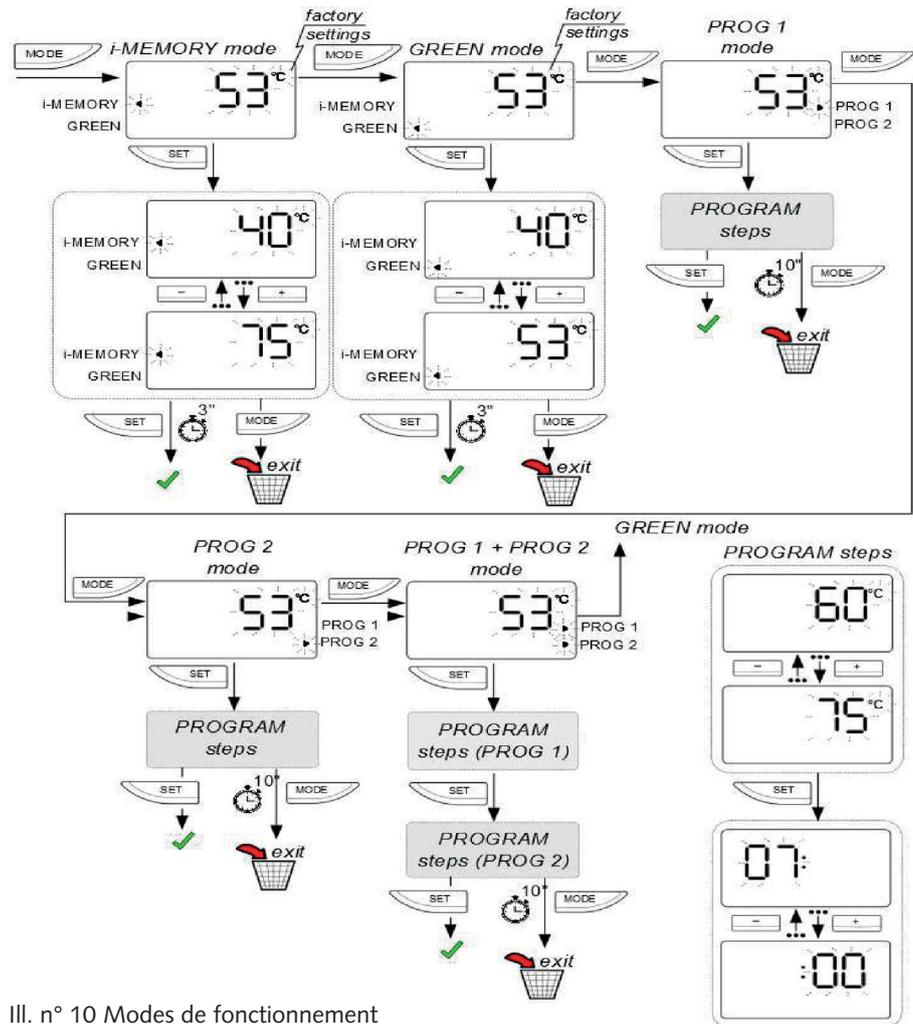
Ill. n° 12



Ill. n° 13



Ill. n° 14



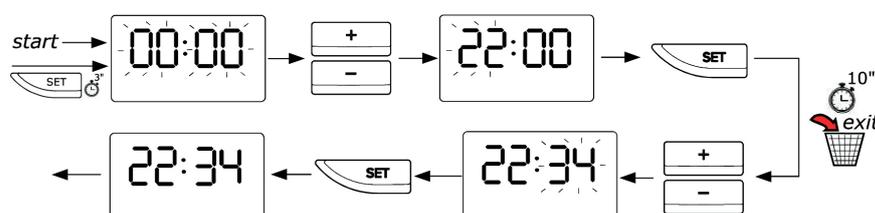
Ill. n° 10 Modes de fonctionnement

### 7.8. Réglage de l'horloge interne

L'horloge de l'appareil doit être réglée lors de la première mise en marche ou si le chauffe-eau est resté sans alimentation du réseau électrique durant un certain temps (au minimum 2 heures).

En outre, l'heure déjà réglée peut être ajustée si l'on appuie durant 3 secondes sur la touche .

La commande électronique de l'appareil n'ajuste pas l'horloge automatiquement. Celle-ci doit donc être ajustée manuellement lors du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été, et inversement. L'écran d'affichage clignote en indiquant les heures et les minutes enregistrées. Si aucune touche n'est actionnée en l'espace de 10 secondes, la commande électronique quitte la page de réglage de l'horloge sans enregistrer les modifications effectuées.



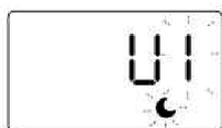
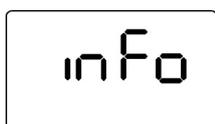
Ill. n° 15 Réglage de l'horloge interne

### 7.9. Menu d'information

Le menu d'information permet de faire afficher les données fournissant des renseignements utiles sur le fonctionnement de l'appareil. Pour pouvoir accéder au menu, l'appareil doit être allumé. Actionner la touche  en la maintenant enfoncée durant 3 secondes.

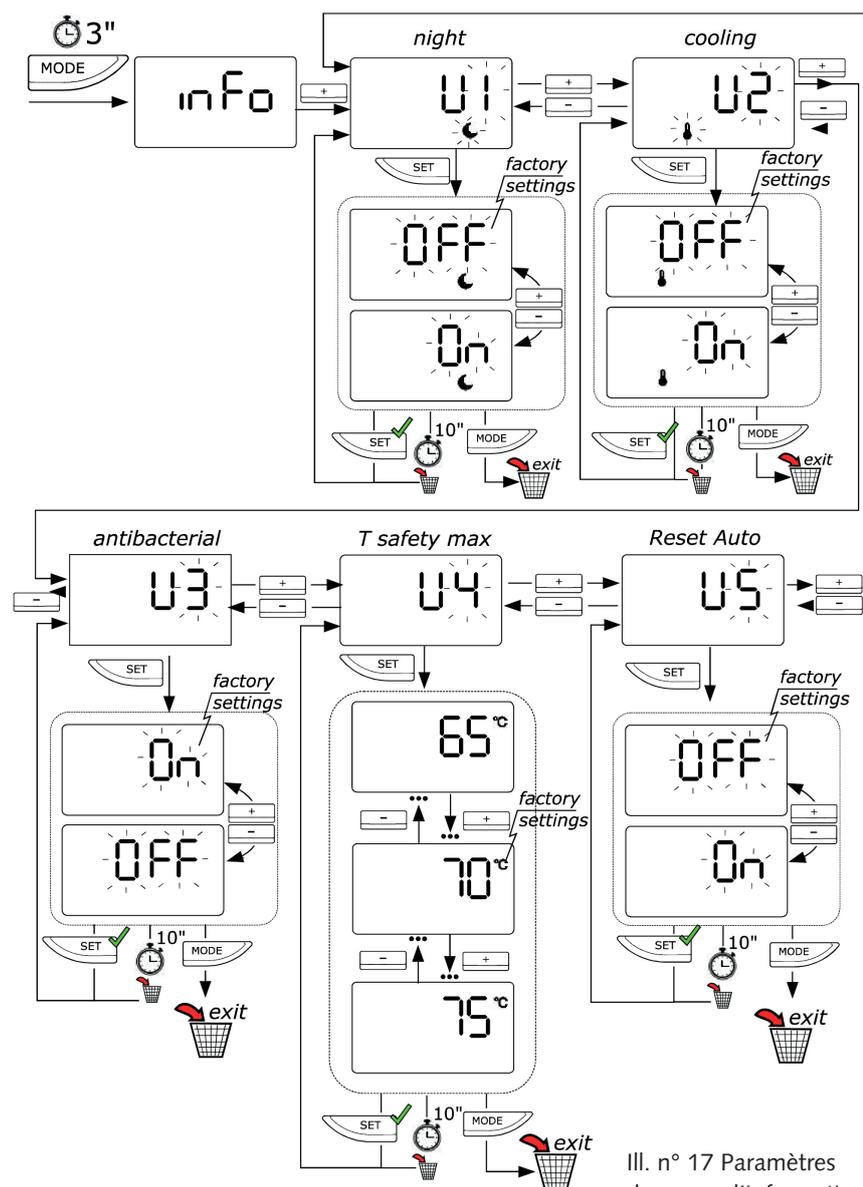
Actionner les touches   pour parvenir au paramètre recherché, soit U1...U5.

Une fois que le paramètre souhaité s'affiche, actionner la touche de sélection , puis les touches   pour modifier la valeur indiquée. Pour revenir au choix des paramètres, appuyer à nouveau sur la touche 'MODE'  (Le menu reste visible, mais s'éteint automatiquement après 10 minutes si aucune saisie n'est effectuée).



Ill. n° 16 Menu d'information

Paramètre	Désignation	Description de la fonction du paramètre
U1	NIGHT	Affiche l'état du mode de fonctionnement nocturne, plus silencieux (cf. au paragraphe 7.5)
U2	COOLING	Affiche l'état de la fonction « pas de refroidissement » (cf. au paragraphe 7.6)
U3	ANTIBACTERIAL	Affiche l'état de la fonction de désinfection thermique (cf. au paragraphe 7.11)
U4	T Safety Max	Indique la limite supérieure de la température de consigne réglable
U5	Reset Auto	Permet de remettre à zéro l'algorithme d'établissement des profils du mode i-MEMORY



### 7.10. Menu de l'installateur



#### ATTENTION : LA MODIFICATION DES PARAMÈTRES SUIVANTS EST RÉSERVÉE À UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET COMPÉTENT

Le menu de l'installateur permet de modifier un certain nombre de réglages de l'appareil. Ce menu de commande n'est PAS destiné à l'utilisateur.

Pour accéder au menu, exécuter les opérations suivantes :

1. Durant au minimum 3 secondes, appuyer simultanément sur les touches

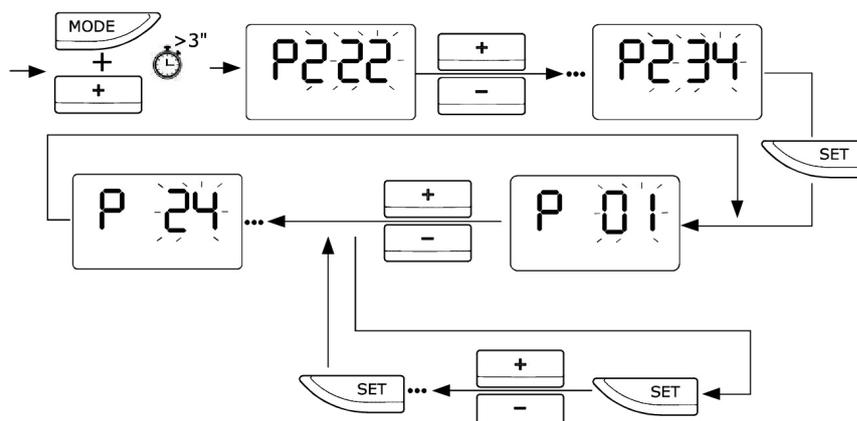


2. lorsque le code P222 s'affiche, à l'aide des touches   entrer le code P234 et valider la saisie en actionnant la touche 

3. sélectionner le paramètre recherché à l'aide des touches  et 

4. modifier les valeurs du paramètre au moyen des touches  et  , puis confirmer/enregistrer la saisie en actionnant la touche de validation  ou alors, appuyer sur la touche  pour quitter le menu sans enregistrer les modifications effectuées

5. actionner la touche  pour quitter immédiatement le menu de l'installateur. Sans la dernière opération, la commande électronique de l'appareil éteint automatiquement le menu de l'installateur après 60 secondes d'inactivité.



Ill. n° 18 Menu de l'installateur

Paramètre	Désignation	Description de la fonction du paramètre
P01	RESET	Permet de ramener tous les paramètres aux valeurs réglées d'usine.
P02	Fonction 'NIGHT'	Activation/désactivation du mode de fonctionnement nocturne, plus silencieux
P03	Fonction 'COOLING'	Activation/désactivation du mode de fonctionnement permettant d'éviter un refroidissement excessif du local d'installation
P04	ANTIBACTERIAL	Activation/désactivation de la fonction de protection contre les légionelles (ON/OFF). Se référer au paragraphe 7.11
P05	T SET MAX	Température max. de l'eau réalisable à l'aide du chauffe-eau (65-75°C)
P06	T COMFORT	Température en mode i-MEMORY (40-53°C)
P07	TANK VOL	Détermination du volume de la cuve d'accumulation (100)
P08	OPTIONS TANK	État du réservoir de condensat (accessoire) : OFF=Réservoir non disponible
P09	SW_VERSION	Version du logiciel de la carte électronique
P10	T LOW	Valeur mesurée par la sonde de température de l'eau dans la zone inférieure de la cuve
P11	T HIGH	Valeur mesurée par la sonde de température de l'eau dans la zone médiane de la cuve
P12	T DOME	Valeur mesurée par la sonde de température de l'eau dans la coupole de la cuve
P13	T AIR	Valeur mesurée par la sonde de température de l'air
P14	T EVAP	Valeur mesurée par la sonde de température de l'évaporateur
P15	HP HOURS	Nombre d'heures durant lesquelles la pompe à chaleur a été en service
P16	HE HOURS	Nombre d'heures durant lesquelles l'élément chauffant a été en service
P17	HP CYCLE	Nombre de cycles de marche effectués par la pompe à chaleur
P18	ERRORS HISTORY	Affichage des dérangements et messages d'erreurs enregistrés
P19	NIGHT START	Réglage de l'heure d'enclenchement du fonctionnement nocturne (ne s'affiche que si la fonction NIGHT [P02] est activée)
P20	NIGHT END	Réglage de l'heure d'arrêt du fonctionnement nocturne (ne s'affiche que si la fonction NIGHT [P02] est activée)
P21	T COOL	Réglage de la température seuil qui déclenche la fonction COOLING (v. au paragraphe 7.6) (ne s'affiche que si la fonction COOLING [P03] est activée)
P22	T COOL HISTORY	Historique des températures enregistrées durant les phases de fonctionnement en mode 'COOLING' (v. au paragraphe 7.6) (ne s'affiche que si la fonction COOLING [P03] est activée)
P23	T ANTIBACTERIAL	Définition de la température pour la protection contre la légionellose 60-75°C (visible uniquement si P04 ANTIBACTERIAL est activé)
P24	WIFI	Activation de la fonction WiFi (visible uniquement pour les modèles WiFi)
P25	PERMANENT BOOST	Activation de la fonction 'Boost continu' (v. au paragraphe 7.4).

**7.11. Protection contre les légionelles par désinfection thermique de l'eau (fonction pouvant être activée et réglée dans le menu d'installation)**

Le chauffe-eau exécute cette fonction de protection anti-légionelles de manière autonome. Cette fonction peut être désactivée à l'aide du paramètre P04. Le cycle de désinfection chauffe l'eau de l'appareil à une température bactéricide de 60°C (celle-ci peut être augmentée jusqu'à 75°C dans le menu de l'installateur, au moyen du paramètre P23). Ce cycle de désinfection est lancé si, au cours des trente derniers jours, l'appareil n'a pas atteint automatiquement la température de 60°C, en la maintenant à ce niveau pendant au minimum une heure.

Le processus de désinfection anti-légionelles est également lancé chaque fois que l'appareil est resté plus de 2 heures sans être alimenté en courant électrique.

Comme ces températures peuvent provoquer des brûlures, nous recommandons d'installer un mélangeur thermique dans la conduite d'eau chaude.

Durant le cycle de désinfection anti-légionelles, l'écran d'affichage fait apparaître en alternance le message **Antib** et la température de l'eau.

Une fois le cycle de désinfection anti-légionelles terminé, la température de l'eau revient à la valeur de consigne habituelle.

Pour mettre fin au cycle de désinfection anti-légionelles, appuyer deux fois sur la touche ON/OFF.

**7.12. Réglages d'usine**

Avant de quitter l'usine en vue de sa livraison, l'appareil reçoit une configuration de base standard. C'est pourquoi un certain nombre de modes de fonctionnement, de fonctions ou de valeurs sont déjà pré-réglés. Ces pré-réglages sont indiqués dans le tableau ci-après.

	Paramètre	Portée / Plage	Réglages d'usine
	Modus i-MEMORY	ON / OFF	ON
P02	NIGHT	ON / OFF	OFF
P03	COOLING	ON / OFF	OFF
P04	PROTECTION CONTRE LES LÉGIONELLES (tous les 30 jours)	ON / OFF	ON
P05	Température max. réglable avec l'élément chauffant	65 - 75°C	70°C
P06	Température en mode i-MEMORY	40 - 53°C	53°C
P07	Contenu de la cuve d'accumulation	80 /100	100
P08	Surveillance du bac de récupération de l'eau de condensation (à mettre sur OFF dans les modèles ne disposant pas de cet accessoire)	ON / OFF	ON
P19	Heure de lancement du mode silencieux nocturne (NIGHT START)	20:00 02:00	23:00
P20	Heure d'arrêt du fonctionnement nocturne (NIGHT END)	04:00 - 10:00	06:00
P21	Température seuil déclenchant le lancement de la fonction 'COOLING'	10 - 26°C	17°C
P22	Hystérésis déclenchant le lancement de la fonction 'COOLING'	1 - 5°C	2°C
P23	Température pour la protection contre la légionellose	60 - 75°C	60°C
P24	Fonction WiFi (visible uniquement pour les modèles WiFi)	ON / OFF	OFF
	Fonction de prévention du gel	16°C	16°C
P25	Boost continu	ON/OFF	OFF

### 7.13. Protection antigel

Si, lorsque l'appareil est alimenté en électricité, la température de l'eau dans la cuve d'accumulation descend en dessous de 5°C, l'élément chauffant (1200 W) est automatiquement enclenché pour chauffer l'eau jusqu'à 16°C.

### 7.14. Dégivrage ('DEFROST')

Cette fonction permet de dégivrer l'évaporateur en arrêtant la pompe à chaleur et en laissant le ventilateur en marche.

### 7.15. Erreurs / Dérangements

Les éventuels dysfonctionnements, survenant pendant que l'appareil est en marche, peuvent être temporaires (si l'erreur ne se reproduit pas) ou permanents (il faut alors remédier par une réinitialisation manuelle et l'intervention d'un technicien).

Dès qu'un dérangement se produit, l'appareil passe en mode d'erreur, la touche ON/OFF clignote et l'écran affiche le code d'erreur en question. Le chauffe-eau continue à produire de l'eau chaude si un seul des deux modules de chauffe est concerné par le dysfonctionnement. Suivant le module concerné, il enclenche la pompe à chaleur ou l'élément chauffant pour assurer la production d'eau chaude.

**Lorsqu'un message d'erreur apparaît, redémarrer l'appareil en actionnant deux fois la touche ON/OFF. Si le message d'erreur apparaît à nouveau, s'adresser au service clientèle.**



**ATTENTION : Avant toute intervention sur l'appareil, respectez les instructions ci-après. Vérifiez le raccordement électrique correct des composants sur la carte électronique, ainsi que la mise en place correcte des sondes NTC dans leur logement.**

Code d'erreur	Cause	Élément chauffant enclenché	Pompe à chaleur enclenchée	Comment procéder
Codification du circuit de la pompe à chaleur				
109	Sonde NTC de température de l'air : court-circuit ou circuit ouvert	ON	OFF	Actionner deux fois la touche ON/OFF et observer si le dérangement se produit à nouveau. Vérifier le positionnement de la sonde de température et au besoin, le corriger. Si le dérangement se reproduit, remplacer la sonde NTC de température
110	Sonde de température de l'évaporateur : court-circuit ou circuit ouvert	ON	OFF	Actionner deux fois la touche ON/OFF et observer si le dérangement se produit à nouveau. Vérifier le positionnement de la sonde de température de l'évaporateur et le cas échéant, le corriger. Si le dérangement se reproduit, remplacer la sonde NTC
111	Problème avec les sondes de température pour l'air / l'évaporateur	ON	OFF	Actionner deux fois la touche ON/OFF et observer si le dérangement se produit à nouveau. Vérifier le positionnement de la sonde de température de l'évaporateur et au besoin, le corriger. Si le dérangement se reproduit, remplacer la sonde NTC
121	Dérangement en lien avec le réfrigérant	ON	OFF	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur et de la sonde de l'évaporateur. Rechercher une éventuelle fuite de fluide réfrigérant à l'aide d'un détecteur de gaz
141	Dysfonctionnement du ventilateur	ON	OFF	Vérifier que le ventilateur est correctement en place et que ses connexions électriques sont en ordre. Si le ventilateur ne fonctionne plus, le remplacer

Code d'erreur	Cause	Élément chauffant enclenché	Pompe à chaleur enclenchée	Comment procéder
Codification du circuit de l'eau chaude				
210	Sonde NTC de l'eau chaude (zone supérieure de la cuve) court-circuit ou circuit ouvert	ON	OFF	Vérifier le positionnement du connecteur de la sonde de température sur la carte électronique et le cas échéant, le corriger. Si la sonde NTC ne fonctionne plus, il faut la remplacer
230	Sonde de température de la zone médiane/inférieure de la cuve où se trouve l'élément chauffant) : court-circuit ou circuit ouvert	OFF	OFF	
231	Sonde de température de la zone médiane/inférieure de la cuve (où se trouve l'élément chauffant) : intervention de sécurité (du 1er niveau)	OFF	OFF	
232	Sonde de température de la zone inférieure de la cuve (où se trouve l'élément chauffant) : intervention de sécurité (du 2e niveau)	OFF	OFF	
240	Anode à courant imposé: court-circuit	OFF	OFF	Redémarrer l'appareil à zéro en appuyant deux fois sur la touche ON/OFF. Si le dérangement se reproduit, remplacer la carte électronique
241	Anode à courant imposé: circuit ouvert	OFF	OFF	Vérifier si la cuve d'accumulation contient suffisamment d'eau : si ce n'est pas le cas, la remplir. Vérifier le positionnement du connecteur de l'anode à courant imposé sur la carte électronique et au besoin, le corriger. Vérifier les connexions sur la bride de la cuve et au besoin, les corriger : câble noir pour l'anode, câble blanc pour la mise à la terre
Codification du circuit électronique				
310	ON/OFF répétés	OFF	OFF	Attendre 15 minutes avant de déverrouiller l'appareil en appuyant deux fois sur la touche ON/OFF
321	Dérangement lié à la carte électronique	OFF	OFF	Redémarrer l'appareil à zéro en appuyant deux fois sur la touche ON/OFF. Si le dérangement se reproduit, remplacer la carte électronique

**8 INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE (exclusivement à l'attention du personnel qualifié)**

**ATTENTION ! Veuillez suivre attentivement les instructions générales et les consignes de sécurité figurant dans les paragraphes précédents et les respecter scrupuleusement.**

Toutes les interventions et mesures de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié (qui remplit des conditions nécessaires indiquées dans les prescriptions applicables). Après chaque intervention de maintenance ordinaire ou extraordinaire, l'appareil doit être rincé afin d'éliminer les résidus éventuellement présents.

**8.1. Vidange de l'appareil**

L'appareil doit impérativement être vidé de son eau s'il reste inutilisé dans un local exposé au gel et/ou s'il n'est pas utilisé durant une période prolongée.

Si un tel cas se présente, procéder comme suit :

- Déconnecter l'appareil du réseau électrique ;
- fermer la vanne d'arrêt installée en amont du chauffe-eau ;
- ouvrir un robinet à un point de soutirage ;
- ouvrir le robinet de vidange de l'appareil et vider le chauffe-eau de l'eau qu'il contient.

**8.2. Maintenance périodique**

Il est recommandé de nettoyer l'évaporateur chaque année afin d'éliminer la poussière ou les dépôts qui pourraient l'obstruer.

Pour accéder à l'évaporateur, il est nécessaire de retirer les vis de fixation du boîtier. Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'une brosse douce, en veillant à ne pas l'endommager. Au cas où les ailettes seraient déformées, il est très facile de les redresser à l'aide du peigne spécial (espacement de 1,6 mm).

S'assurer que les grilles de protection sont parfaitement propres.

S'assurer que le dispositif d'évacuation de l'eau de condensation n'est pas obstrué.

N'utiliser que les pièces de rechange originales.

Après chaque intervention d'entretien ordinaire ou extraordinaire, le chauffe-eau doit être à nouveau rempli d'eau, puis entièrement vidé afin d'éliminer les éventuels résidus.

**8.3. Solution du problème**

Problème	Causes possibles	Comment procéder
<b>L'eau de soutirage est froide ou insuffisamment chaude</b>	Température de consigne réglée trop bas	Augmenter la température de consigne pour l'eau de soutirage
	Dysfonctionnement de l'appareil	Vérifier sur l'écran d'affichage s'il indique un message d'erreur. Si tel est le cas, suivre les indications figurant dans le tableau « Erreurs ... »
	Pas de raccordement électrique, câbles déconnectés ou endommagés	Vérifier la tension aux bornes d'alimentation, contrôler l'intégrité et la connexion des câbles
	Débit d'air insuffisant vers l'évaporateur	Nettoyer régulièrement les grilles de protection et les conduites d'amenée et d'évacuation de l'air
	L'appareil est éteint	Vérifier si une alimentation électrique est présente et mettre l'appareil en marche
	Consommation d'eau trop importante alors que l'appareil se trouve en phase de réchauffement	
	Dérangement en lien avec une sonde de température	Vérifier si les messages d'erreurs 210 et/ou 230 apparaissent, même de façon irrégulière
<b>L'eau de soutirage est bouillante (avec éventuellement de la vapeur s'échappant des robinets)</b>	Entartrage prononcé de la cuve d'accumulation et des éléments concernés	Déconnecter l'alimentation électrique, vider l'appareil de son eau, démonter la bride de l'élément chauffant et éliminer les dépôts calcaires dans la cuve. Bien veiller à ne pas endommager l'élément chauffant et la couche d'émail du revêtement intérieur de la cuve. Remonter l'appareil dans sa configuration originale. Il est conseillé de remplacer le joint de la bride par la même occasion.
	Dérangement en lien avec une sonde de température	Vérifier si les messages d'erreurs 210 et/ou 230 apparaissent, même de façon irrégulière
<b>Fonctionnement restreint de la pompe à chaleur, l'élément chauffant est presque constamment enclenché</b>	La température de l'air se situe en-dehors de la plage opérationnelle admissible	Température minimum de l'air 10°C, maximum 40°C
	L'installation a été faite sur un réseau électrique dont la tension n'est pas conforme (trop basse)	Alimenter l'appareil avec une tension de 230V
	Évaporateur obstrué ou givré	Vérifier la propreté de l'évaporateur, des grilles de protection et des conduites d'air
	Problèmes en relation avec la pompe à chaleur	Vérifier si des messages d'erreur s'affichent à l'écran
<b>Débit d'eau chaude insuffisant</b>	Fuites d'eau ou obstruction dans le circuit hydraulique	Vérifier s'il existe une fuite le long du circuit hydraulique. Vérifier l'intégrité du déflecteur de jet de l'arrivée d'eau froide et de la conduite de prélèvement d'eau chaude
<b>De l'eau s'écoule de la vanne de sécurité</b>	(Quelques gouttelettes s'écoulant durant les phases de chauffe représentent un phénomène tout à fait normal)	Si le phénomène se produit en-dehors des phases de chauffe, vérifier les réglages de la vanne, ainsi que la pression hydraulique. Attention : Veiller à n'obstruer d'aucune manière la buse de sortie de la vanne de sécurité.
<b>Augmentation du bruit émis par l'appareil</b>	Éléments obstrués à l'intérieur	Vérifier le ventilateur et les autres composants susceptibles d'émettre des bruits ; au besoin, les déboucher et les nettoyer.
	Quelques éléments vibrent	Vérifier la solidité des raccords et le serrage des vis

Problème	Causes possibles	Comment procéder
<b>Problèmes lors de l'affichage ou de l'extinction de l'écran</b>	Absence d'alimentation électrique	Vérifier si l'alimentation du réseau électrique est disponible
<b>Odeurs désagréables se dégageant de l'appareil</b>	Pas de siphon installé, ou siphon vide	Installer un siphon. Vérifier si un siphon est en place et si le niveau d'eau y est adéquat
<b>Consommation d'énergie anormale ou excessive, ne correspondant pas aux attentes</b>	Pertes ou obstructions partielles dans le circuit du réfrigérant	Démarrer le système en mode pompe à chaleur et rechercher la présence de fuites à l'aide d'un détecteur de fuite de gaz pour le réfrigérant R134a.
	Conditions environnantes ou d'installation défavorables ou inadéquates	
	Évaporateur partiellement obstrué	Vérifier la propreté de l'évaporateur, des grilles de protection et des conduites d'air
	L'installation n'a pas été exécutée de manière conforme	
<b>Divers autres problèmes</b>	Contacter le service clientèle	

#### 8.4. Entretien périodique incombant à l'utilisateur

Il est recommandé de rincer soigneusement l'appareil après chaque intervention de maintenance programmée ou exceptionnelle.

La vanne de sécurité doit être actionnée régulièrement afin d'éliminer tous les éventuels dépôts de calcaire et de pouvoir s'assurer qu'elle n'est pas obstruée.

S'assurer que le dispositif d'évacuation de l'eau de condensation n'est pas obstrué.

#### 8.5. Élimination du chauffe-eau arrivé en fin de vie

Le chauffe-eau contient du fluide réfrigérant de type R134a, un produit qui ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Lorsque le chauffe-eau doit être définitivement mis hors service, les travaux nécessaires doivent être effectués par du personnel qualifié.

#### Ce produit est conforme à la directive européenne RAEE 2012/19/EU.

Le symbole figurant sur l'appareil et son emballage, représentant une poubelle barrée, est une indication rappelant qu'une fois son cycle de vie terminé, l'appareil ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères, mais dans un centre spécialisé. L'utilisateur doit donc remettre l'appareil arrivé en fin de vie au point de collecte approprié, spécialisé dans l'élimination séparée des déchets électriques et électroniques. Comme alternative à cette élimination autonome, il est possible de remettre l'ancien appareil au revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type. L'élimination correcte des appareils usagés et leur prise en charge par un centre de collecte des déchets spéciaux et de recyclage pouvant en assurer un traitement respectueux de l'environnement contribuent à minimiser les effets éventuellement néfastes sur l'environnement et la santé, et favorisent le recyclage et la récupération des matériaux dont les appareils sont composés.

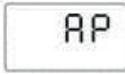


Vous trouverez de plus amples informations sur les possibilités d'élimination des équipements usagés auprès de votre administration municipale ou de l'installateur auquel vous avez fait appel.

## 9 Guide WiFi

### Fonction WIFI

La fonction WiFi (P24 : ON) permet d'établir une connexion de données avec un réseau domestique, de sorte que la commande du chauffe-eau puisse être effectuée à distance. Ci-dessous : description de l'état de la connexion à l'aide de l'icône WiFi affichée.

WiFi-Symbol		
	ON (s'allume)	WiFi connecté au réseau domestique
	Clignotement lent	La connexion du module Wi-Fi au réseau domestique est en cours.
	Clignotement rapide	Le module WiFi est déjà allumé.
	Éteint	La Fonction module Wi-Fi est éteinte.
Alcônes apparaissant sur l'écran :		
	AP inscription	Le module WiFi est déjà activé et peut se connecter au réseau domestique.
	Icône WiFi ON	Connexion au réseau réussie. Application opérationnelle.
	Icône WiFi OFF	

## 9.1 Configuration WiFi & enregistrement du produit

Vous trouverez également des informations détaillées sur la configuration Wi-Fi et l'enregistrement du produit dans le guide de démarrage rapide spécifique fourni.

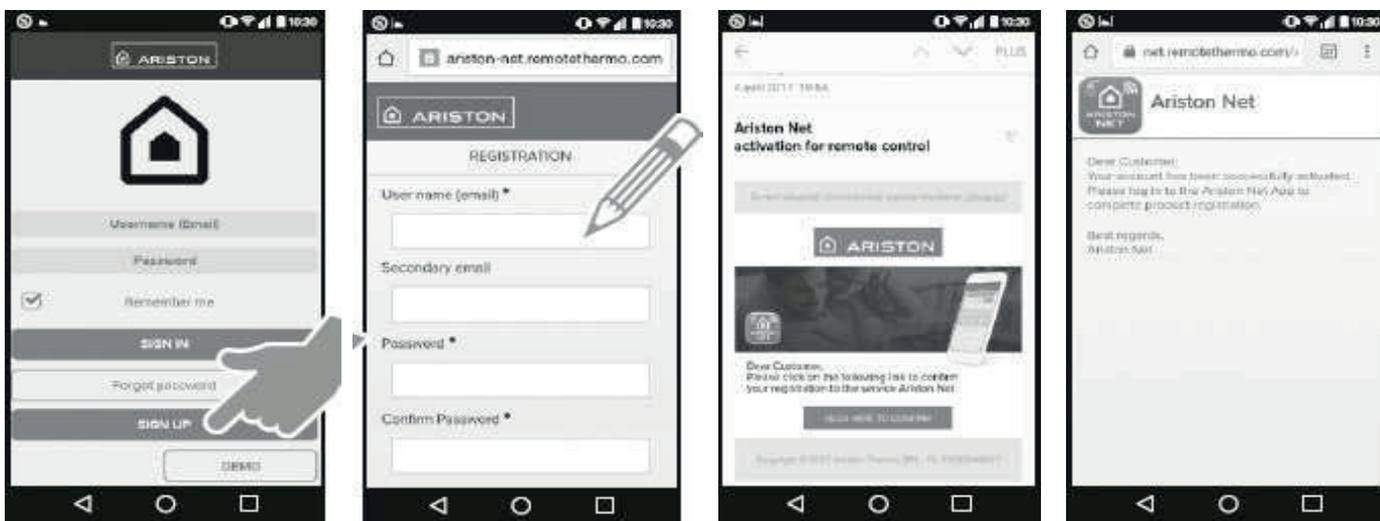
### Création d'un compte utilisateur

Télécharger l'application gratuite AristonNET dans l'Apple Store ou sur Google Play.



Dans l'application, cliquez sur le bouton SIGN UP <S'inscrire> et remplissez les champs correspondants.

Consultez votre boîte aux lettres électronique et cliquez sur le lien indiqué pour activer votre compte d'utilisateur.



### Configuration WiFi & enregistrement du produit



Images refer to main steps. It may be necessary to enable location permissions.

**A** Appuyez sur le bouton Wi-Fi de l'unité de commande Lydos Hybrid pour activer la fonction Wi-Fi. Le voyant clignote lentement.

**B** Appuyer à nouveau sur le bouton Wi-Fi de l'unité de commande et le maintenir enfoncé pendant au moins 5 secondes pour créer un point d'accès (la LED "AP" s'allume). Le voyant Wi-Fi clignote rapidement (13 fois par seconde)

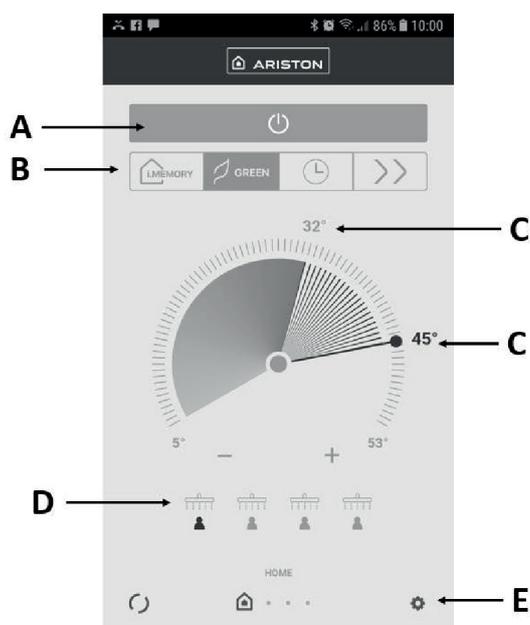
### Clôture de l'opération



A La connexion est établie avec succès si:

- l'icône "AP" s'éteint et l'icône "WIFI" s'allume à la place sur l'écran. Le voyant "Wifi" reste alors visible en permanence ;
- l'application signale la réussite de l'enregistrement

### Conception de l'APP



Les fonctions, ou commandes de contrôle, suivantes sont contenues dans l'application :

- On/Off (A) ;
- Modes : i-MEMORY, GREEN, PROGRAMMING et BOOST (B)
- Bouton de réglage de la température. Appuyer et faire glisser pour augmenter ou diminuer la température souhaitée ; ou à l'aide des boutons + et - pour sélectionner la température. La température sélectionnée est affichée en rouge (p. ex. 45°C), la température de l'eau dans le réservoir est affichée en gris. température de l'eau mesurée dans le réservoir en gris (p. ex. 32°C) (C)
- Nombre de douches possibles (D) ;
- Bouton d'accès à la page des réglages avancés (E) Un balayage vers la droite ou vers d'autres pages sur : la programmation du chauffage de l'eau, la consommation d'énergie la consommation d'eau, etc.



---

**Domotec AG**

Haustechnik  
T 062 787 87 87

Lindengutstrasse 16  
4663 Aarburg

---

**Domotec SA**

Technique domestique  
T 021 635 13 23

Route de la Z. I. du Verney 4  
1070 Puidoux

---

**Domotec sur Internet**

[www.domotec.ch](http://www.domotec.ch)

[info@domotec.ch](mailto:info@domotec.ch)

---



Plus de 4000 chauffe-eau en plus de 300 versions en stock, et rubans chauffants autorégulants avec leur technique de raccordement et de régulation.



Des solutions et prestations de service modernes pour les pompes à chaleur de type air/eau, ou les pompes à chaleur se servant de sondes géothermiques, de capteurs géothermiques et des eaux souterraines.